

Hydro : un gros défi attend Caillé

Presse Canadienne

André Caillé, le nouveau président et directeur général d'Hydro-Québec, a déjà déclaré en entrevue qu'il aimait relever les défis. Il sera servi à souhait à compter de mardi, lorsqu'il prendra officiellement les rênes de la société d'État.

Même si Hydro-Québec repose sur des assises solides avec une clientèle de sept millions de Québécois et des revenus de 7,6 milliards, les analystes estiment que la société de 25 000 employés devra s'adapter à un nouveau contexte marqué par la déréglementation ainsi qu'une plus faible demande au Québec.

M. Caillé sera de plus confronté à un puissant syndicat représentant

17 500 employés, avec lequel il devra négocier de nouvelles conditions de travail, tout en répondant aux exigences de l'actionnaire de l'entreprise, le gouvernement du Parti québécois, qui lui réclame un bénéfice accru.

Au cours de la dernière semaine, un nouveau pépin s'est ajouté. Le gouvernement de Terre-Neuve accuse Hydro-Québec de s'emparer des poches à ses dépens avec le contrat

de vente d'électricité produite à Churchill Falls, au Labrador, et menace de stopper la production si l'entente n'est pas renégociée.

André Caillé, âgé de 53 ans, accède à la direction d'Hydro-Québec après avoir fait belle impression comme PDG de Gaz Métropolitain. Il a permis à cette dernière de doubler ses profits depuis 1986.

Au cours de ses années chez Gaz Métro, il a souvent reproché à Hydro-Québec d'occuper tout l'espa-



André Caillé

ce, laissant peu de place au gaz naturel.

« Gaz Métropolitain s'est retrouvé en concurrence avec les prix d'électricité les plus bas en Amérique du Nord, ce qui a obligé André Caillé à créer une entreprise efficace et agressive », affirme avec admiration Ihor Kots, directeur général de la firme de notation Canadian Bond Rating Service.

« Hydro-Québec doit maintenant devenir une machine efficace et agressive pour concurrencer les entreprises américaines ainsi que les formes alternatives d'énergie. »

Hydro-Québec a vu son bénéfice chuter à 390 millions l'année dernière, en comparaison de 667 millions l'année précédente. Selon M. Kots, la rentabilité de la société est nettement insuffisante compte tenu

que sa phase d'expansion massive est maintenant terminée.

Il croit que M. Caillé pourrait favoriser une utilisation accrue du gaz naturel comme énergie de chauffage au Québec, afin de libérer des kilowatts pour les lucratifs contrats d'exportation aux États de la Nouvelle-Angleterre.

Jean-François Turmel, un analyste indépendant pour les questions énergétiques et environnementales, insiste lui aussi sur l'importance de réduire les coûts d'exploitation.

« Il y a probablement quelques milliers d'emplois de trop à Hydro-Québec », affirme M. Turmel, qui a œuvré comme consultant pour la société d'État.

Il croit qu'Hydro-Québec doit changer sa mentalité.

CETTE SEMAINE

Lundi

La semaine économique débute avec le compte du PIB pour le mois de juillet. Les économistes s'attendent maintenant à ce que Statistique Canada révèle une hausse sensible de près de 0,5 %, ce qui augure bien pour le troisième trimestre. Le produit intérieur brut était demeuré pratiquement inchangé de mai à juin. La reprise résulterait principalement de la vigueur du secteur manufacturier et du commerce de détail. Contrairement à la tendance des mois précédents, les manufacturiers ont en effet accru leurs expéditions de 3 % tandis que les ventes au détail augmentaient de 0,6 % durant le mois de juillet.

Le géant de la câblodistribution Vidéotron fera le point sur son opération publique d'achat visant le groupe CFCF. Cette dernière a interjeté appel en Cour du Québec, il y a dix jours, d'une décision de la Commission des valeurs mobilières du Québec qui a eu pour effet de retarder la vente de l'entreprise à Vidéotron. La CVMQ avait empêché la conclusion de cette transaction annoncée depuis maintenant 10 mois en invoquant le droit des détenteurs de débetures convertibles à se prononcer sur celle-ci.

Mardi

Aujourd'hui s'ouvre le mois de la qualité. Les organisateurs entendent cette fois valoriser le travail d'équipe. Le mois de la qualité est une initiative du Mouvement québécois pour la qualité. La perception des consommateurs et des entreprises devant la qualité d'un même produit diffère souvent radicalement comme le jour et la nuit.

Mercredi

Les employés de General Motors pourraient déclencher la grève à 23 h 59 mercredi s'il n'y a toujours pas d'entente avec leur employeur. Le syndicat pourrait déclencher la grève dans certaines usines seulement, et ajouter des usines au fil des jours, de façon à ce qu'un arrêt de travail soit complet après huit ou dix jours. Ou il pourrait immédiatement déclencher une grève générale. Les Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA), affiliés à la FTQ, disposent d'un fond de grève de 36 millions, suffisant pour tenir quatre mois.

Vendredi

Le ministre des Finances Paul Martin retrouve ses homologues provinciaux pour poursuivre leurs discussions sur l'avenir du Régime de pension du Canada. Les Canadiens doivent éventuellement s'attendre à voir augmenter leurs cotisations et diminuer leurs bénéfices, rappelaient les titulaires des Finances du pays, à l'issue de leur dernier sommet cet été. Les ministres se sont déjà entendus sur toute une série de mesures destinées à assurer la vitalité du plan.

Paul Durivage

PROFIL BOURSIER

La belle s'éveille



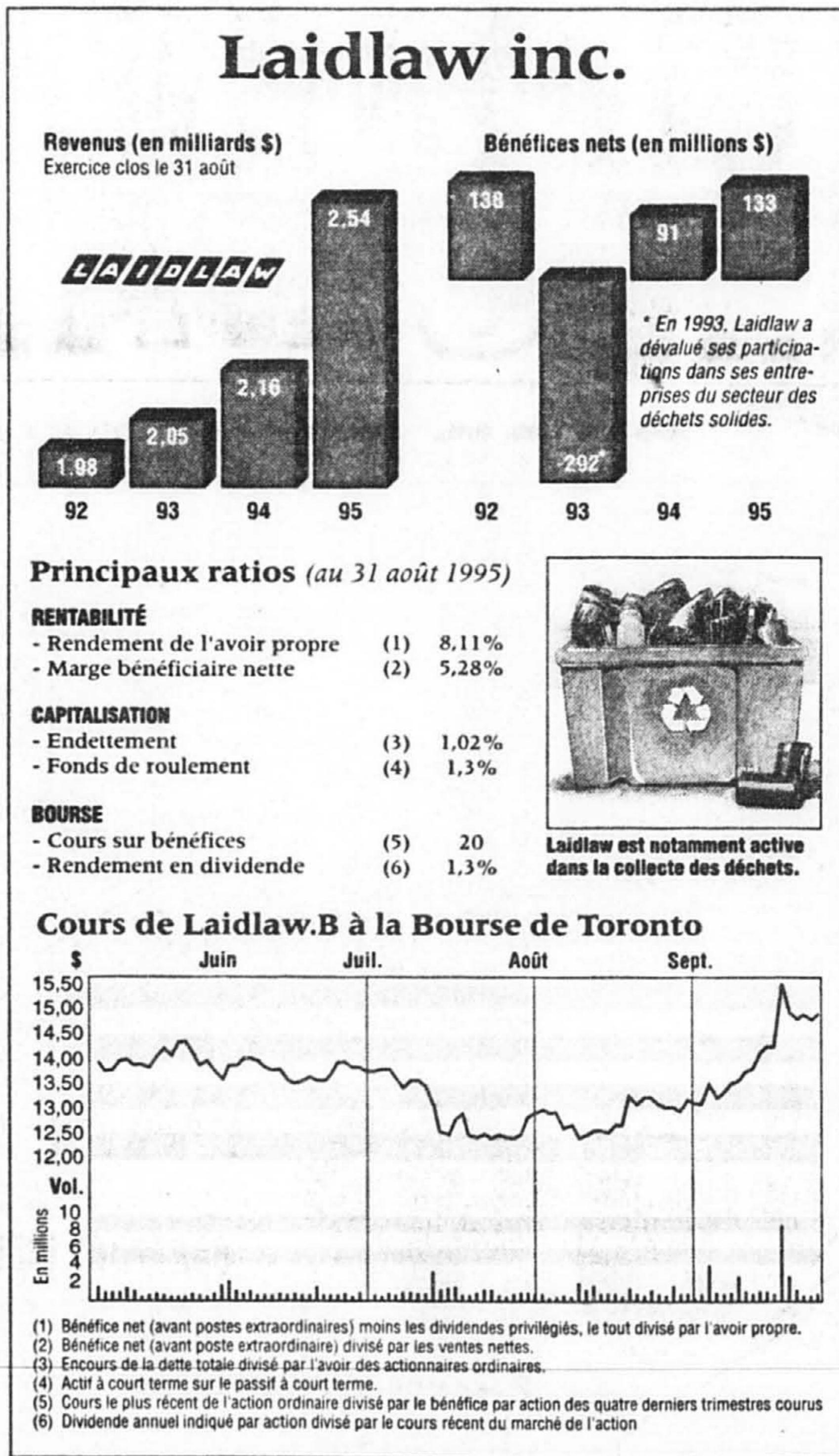
Paul Durivage

Il y a dix ans, le courtier McLeod Young Weir encourageait « un achat d'une rare excellence ». Encore en 1988, Nesbitt Thomson soulignait le potentiel d'appréciation à long terme d'une entreprise à l'abri de la récession et Lévesque Beaubien en citait les « excellentes données fondamentales ». McNeil Mantha commença comme d'autres à s'inquiéter quand son poulain passa aux mains d'un géant l'année suivante. Vite réconcilié, le service de recherche de Midland Capital voyait de nouveau poindre en 1990 « une croissance exceptionnelle dans une industrie dynamique » pour le favori.

Le sort a déjoué ces experts de plus d'une manière. La plupart des firmes de courtage sont elles-mêmes passées sous la gouverne de grandes institutions et peu d'analystes financiers ont survécu au krach boursier et encore moins à la rationalisation de l'industrie. Mais le titre qu'ils affectionnaient tant, l'entreprise de transport et de services environnementaux Laidlaw, bien que longtemps une belle au bois dormant, s'éveille enfin sur les parquets boursiers.

Laidlaw, dont le siège social se trouve à Burlington, en Ontario, concluait récemment une méga transaction croisée de près de 2,2 milliards. Le transporteur a vendu son unité d'exploitation des déchets solides à Allied Waste Industries, de Scottsdale, en Arizona, pour près de 2,2 milliards dont 1,6 milliard en espèces et le solde en titres et autres avantages qui en font le plus gros actionnaire d'Allied avec environ 20 % des actions en circulation. La transaction, sujette aux études réglementaires habituelles ainsi qu'au vote des actionnaires d'Allied, devrait se clore en décembre ou au début de 1997.

Les actions ordinaires de Laidlaw ont bondi de 1,25 \$ pour atteindre 15,55 \$ sur le coup de la nouvelle mais se sont depuis repliées à un peu moins de 15 \$.



Pierre-Y. Pelland de RBC Dominion. Les analystes financiers s'étaient d'abord entichés pour le fondateur, M. Michael DeGroot de Dundas, qui a porté l'entreprise en bourse en 1969. En moins de quinze ans, le titre a été fractionné trois fois au grand bonheur des actionnaires de la première heure. La communauté financière se méfia cependant du Canadien Pacifique qui mit le grappin sur la compagnie en 1989 et ses actions végétaient depuis. Mais, lentement, les courtiers apprennent à aimer la compagnie pour elle-même.

« Moi, j'ai toujours aimé Laidlaw en raison du potentiel de ses secteurs d'activité », dit M. Pelland, qui identifiait le titre parmi ses 10 préférés, en entrevue à La Presse en début d'année en prévision d'un nouveau souffle. L'entreprise a deux sources fiables de revenus : sa flotte d'autobus scolaires, qui veille au transport des écoliers, et son parc d'ambulances qui veille aux déplacements des plus âgés ou mal en point. Son activité première, la gestion des déchets solides est plus risquée mais présente d'autant plus de potentiel, note le courtier.

Laidlaw est présent dans sept provinces, dont le Québec, et 18 États américains et exploite 29 sites d'enfouissement. En plus de sa grande part de marché dans la gestion des déchets et le transport scolaire, Laidlaw est en train de regrouper plusieurs flottes d'ambulances.

Résolument tournée vers les acquisitions, l'entreprise a acquis au printemps l'ensemble des actions de Scott's Hospitality. La transaction, évaluée à 611 millions, ajoutait 6000 autobus scolaires à sa flotte de Laidlaw, qui s'emparait ainsi de 30 % du marché ontarien et de 25 % du marché américain du transport privé par autobus.

Allied compte pour sa part 395 000 clients commerciaux et résidentiels aux États-Unis. Elle traite des déchets par l'entremise de 42 sociétés de collecte de déchets et exploite 29 sites d'enfouissement dans 12 États américains.

Laidlaw a toutefois maille à partir avec le ministère de l'Environnement du Québec concernant l'élimination des BPC et le transport des déchets dangereux. L'entreprise était récemment condamnée à une amende minimale de 10 000 \$ pour avoir déversé des déchets dangereux dans le sol à Mercier. Le ministère de l'Environnement, insatisfait du jugement, réclame par ailleurs près de 20 millions pour les dommages causés à l'environnement.

Opération



Défi EMPLOI

Vous cherchez un emploi ? Mercredi dans le cahier Économie

PUBLICATION D'OFFRES D'EMPLOI

Une sélection des emplois disponibles dans les guichets des Centres d'emploi du Canada.

UNE PRÉSENTATION DE



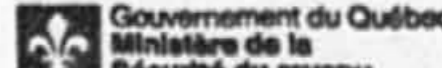
ET DE SES PARTENAIRES



Développement des ressources humaines Canada



SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE



Gouvernement du Québec Ministère de la Sécurité des Revenus

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

Enfin une bonne nouvelle!

Dans le déferlement actuel de révélations déprimantes sur le leadership au sein des forces canadiennes, les nouvelles encourageantes sont tellement rares qu'elles méritent qu'on s'y arrête. Surtout lorsqu'il s'agit d'une initiative originale qui permet d'entrevoir chez certains de ses dirigeants une velléité d'ouverture à des changements qui s'imposent.



Pierre Gravel

C'est ce qu'indique la décision du lieutenant-général Maurice Baril de créer ce qui équivaut à un poste d'ombudsman au sein de l'armée de terre. Compte tenu des pouvoirs restreints attachés à cette fonction et des limites à l'indépendance de son titulaire, c'est une mesure qui paraît encore bien timide. Mais c'est sans doute le plus loin où son instigateur pouvait espérer aller dans une institution où l'on est peu porté à reconnaître aux militaires certains droits élémentaires dont bénéficie n'importe quel civil. Comme celui de se plaindre, de poser des questions et d'obtenir des réponses.

On est encore loin de la situation qui prévaut dans plusieurs pays où l'inspecteur-général dispose d'un pouvoir d'intervention bien plus considérable et, parce qu'il relève directement du ministre de la Défense, échappe au contrôle de cet appareil qu'il a le mandat de surveiller. À la lumière de tout ce qu'on a appris devant la Commission d'enquête sur la Somalie quant à l'allergie viscérale des dirigeants actuels de l'armée à toute transparence et à la moindre apparence de contestation de leur autorité, on ne peut qu'éprouver beaucoup de sympathie pour celui qui occupera ce poste. Ou un réel scepticisme quant à ses possibilités de changer rapidement les mentalités.

On peut également déplorer que, pour des raisons évidentes, ce projet ne profitera qu'à l'armée de terre et non à l'ensemble de l'institution. Des raisons évidentes parce que cette innovation se borne à la zone d'influence directe du lieutenant-général Baril. C'est ce même officier qui, en juillet dernier, avait créé un vif émoi en avouant publiquement des comportements inadmissibles chez certains militaires et de sérieuses lacunes quant au leadership à l'intérieur des forces canadiennes.

Plutôt que de se lancer, comme certains de ses collègues, dans une vaste opération de camouflage ou des tentatives d'obstruction pour empêcher la tenue d'une enquête, ce dernier s'était engagé à faire le grand ménage et à apporter, à son niveau, les correctifs nécessaires. Cette nouveauté s'inscrit donc en droite ligne dans la suite de ses propos.

Ce premier pas dans la bonne direction, en dépit des réserves qu'il inspire, tendrait aussi à démontrer que le sens critique à l'endroit de l'armée n'est pas devenu le monopole de généraux à la retraite ayant de vieux comptes personnels à régler. Et qu'on peut encore trouver des gradés qui ont le désir et la force de changer les choses. Le désir parce qu'ils ont réussi à prendre une certaine distance par rapport à un autoritarisme absolu qui a fait son temps et ne correspond plus à la réalité d'aujourd'hui. La force parce que, jusqu'à preuve du contraire, ils disposent de cet atout essentiel à toute tentative de réforme : la crédibilité. C'est dommage pour eux et pour le reste de l'armée que leur grand patron, le général Boyle, ait définitivement perdu la sienne.

Baiser volé

Un garçon de six ans a été exclu de l'école après avoir embrassé une fillette de son âge. Il ne l'a pas tripotée et ne lui a pas donné un gros french kiss. Sa réputation de harceleur, Jonathan l'aura gagnée avec un bête baiser sur la joue.

C'est arrivé en Caroline du Nord, dans une école qui interdit « tout atouchement d'un écolier par un autre ». Ce délire puritain n'a pas d'équivalent au Québec. L'an dernier, une commission scolaire d'ici a bien mis à la porte un jeune pris en flagrant délit d'inconduite sexuelle. Sauf que le garçon avait douze ans et qu'il l'avait bien mérité.

On ne connaît pas d'autres cas du genre dans nos écoles. Nous n'en sommes pas pour autant à l'abri de la démesure. L'histoire de Jonathan se situe au confluent de deux courants qui ne nous sont pas étrangers. Le premier assimile tout geste de nature sexuelle à du harcèlement. Le second tend à « sursexualiser » les enfants et à leur prêter nos propres ambivalences.

C'est ainsi qu'on explique à un élève du primaire que ses parents peuvent le caresser sans se rendre coupables d'une agression sexuelle. Wow! Ce cas, authentique et local, procède de la même obsession que la mésaventure de Jonathan: des adultes imaginent que les enfants sont des tordus qui ne pensent qu'à ça.

Quant à la surenchère qui entoure le harcèlement sexuel, elle dépasse les frontières de l'école et sévit particulièrement dans les universités. Des enquêtes mettent dans un même sac un viol et un regard qui déshabille, et on en conclut que les femmes sont de perpétuelles victimes et que l'homme est semblable à la bête.

Mélangez tout ça et vous obtiendrez l'infâme bouillie idéologique qui a fait perdre à Jonathan une journée d'école et une dégustation de crème glacée. Le plus drôle, c'est que si la direction de l'école avait voulu montrer à Jonathan comment se comporter avec les femmes, elle est passée à côté du but. Elle n'aura réussi qu'à lui enseigner que le moindre geste de tendresse peut entraîner sa perte.



DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

Câblodistribution : pour le principe de l'utilisateur-payeur

■ À titre d'abonné de Vidéotron, je m'élève contre la décision du CRTC de permettre aux compagnies de câbles d'ajouter d'autres canaux sur le service de base, et de hausser ma facture mensuelle d'autant, sans mon consentement.

Présentement, sur les 34 canaux qui me coûtent 28,12 \$ par mois, il y en a au moins 10 qui ne m'intéressent pas.

Prenez le canal 2-Téléguide : croyez-vous réellement que je vais consulter ce canal pour m'aider dans mon choix de canaux à regarder ?

Que dire des canaux 6 et 14 qui veulent me vendre des films à la carte, en français et en anglais ; je n'en veux pas, de leur Vidéoway.

Parlons maintenant du 10-Infopub, avec sa publicité aussi insignifiante que les artistes et un public (payé) qui y participe : une autre source de profits pour Vidéotron à mes dépens, puisque les annonceurs paient pour essayer de me vendre leur salade.

Quant au 12, disons que si j'étais intéressé à acheter un véhicule usagé ou une maison, j'accepterais de payer pour ce service ; mais ce n'est pas le cas de tous les abonnés.

Puisque le CRTC a déjà accepté le principe des services télématiques du câble, tel Vidéoway, et que les câblodistributeurs comme Vidéotron aussi l'ont fait (je parle ici de la facturation à la carte), je demande au CRTC d'étendre ce système à tous les canaux offerts sur le câble.

Dans mon cas, le service de base me coûterait 19,53 \$ comparé à 28,12 \$ taxes incluses, que je paie présentement. D'où le principe de l'utilisateur-payeur que le CRTC doit imposer à la câblodistribution.

Jean-Pierre LÉVEILLÉ
Montréal

Pour une question claire

■ Le 30 août 1996, le juge Robert Pidgeon rendait une décision dans laquelle il reconnaît la primauté du droit dans toute discussion sur la souveraineté du Québec.



Allan Rock

Pour M. Allan Rock, ministre fédéral de la Justice, c'est la preuve qu'un amendement constitutionnel serait nécessaire pour permettre l'indépendance politique du Québec. Son homologue québécois, M. Paul Bégin, juge que la question n'est pas tranchée et que, de toute manière, c'est à l'Assemblée nationale et au peuple de se prononcer sur cette question.

Selon qu'on soit fédéraliste ou souverainiste, on fait référence au droit canadien ou au droit international pour marquer des points. Qui a raison ? Qui a tort ?

Rien n'empêcherait l'Assemblée nationale de tenir un référendum sur la souveraineté du Québec ; mais pour accéder légalement à l'indépendance politique, il faudrait que la majorité de la population québécoise se prononce en faveur de cette option constitutionnelle. En démocratie, la majorité est de 50 % plus une voix. Serait-ce suffisant ?

À notre avis, la seule manière d'éviter un imbroglio juridique et tout déra-

page aux conséquences sérieuses serait d'avoir le courage : a) pour le gouvernement québécois, de poser une question claire et b) pour le peuple québécois, de donner une réponse limpide.

Mais ça, c'est une autre histoire...

Roger LEMOINE
Deux-Montagnes

La tiers-mondialisation des marchés

■ Le Canada adoptera bientôt une loi permettant de traîner en justice les Canadiens qui pratiquent le tourisme sexuel impliquant des mineurs. Des milliers d'enfants sont ainsi exploités à travers le monde.

Cette mesure se défend, mais il ne faudrait pas s'arrêter là. Pourquoi pas une loi punissant ceux qui investissent à l'étranger dans des entreprises qui bafoient notre code du travail ? Salaire minimum, durée du temps de travail, salubrité et sécurité sont autant de clauses transgressées. Des dizaines de millions de personnes, dont beaucoup d'enfants, en souffrent. Sans parler des effets néfastes sur notre propre économie.

J'entends les ténors du néo-libéralisme hurler au sacrilège. Selon eux, notre niveau de vie n'est pas exportable. En conséquence, il faut le réduire pour s'ajuster à la concurrence afin de tirer avantage de la globalisation des échanges. Ils proposent — sans rire ! — l'appauvrissement comme source de prospérité. C'est ce que j'appelle la tiers-mondialisation des marchés.

Nando MICHAUD
Québec

Invitation à un ministre

M. le ministre Trudel,

■ Je viens vous inviter à venir chez moi pour visiter mon HLM et, en même temps, mon frigo et ma garde-robe. Cela vous donnerait une petite idée de la façon dont je m'y prends pour vivre avec un revenu de 7932 \$ par année.

Savez-vous que le seuil de la pauvreté est de 12 000 \$ par année ? Vous pouvez constater que les gains en provenance de la Sécurité du revenu sont bien en dessous de ce seuil.

Qu'attendez-vous de moi, monsieur le ministre ? Qu'attendez-vous des familles qui vivent, qui survivent ? Leur mort ? Ma mort ? Car ce que vous vous apprêtez à faire, monsieur, c'est de l'euthanasie active !

D'ailleurs, vous n'êtes pas le seul à bûcher sur les pauvres. Le ministre Rochon viendra me chercher, d'ici décembre, 83,33 \$ pour l'assurance-médicaments. Mais avec vos mesures, monsieur, c'est certain que je ne pourrai pas survivre, car le coût de la vie augmente sans cesse.

Moi, monsieur le ministre, je suis une inapte au travail.

Je ne m'adresse pas à vous pour me plaindre qu'il y ait moins de beurre sur mon pain, car il y a longtemps que je mange mon pain sec. Je viens vous dire que je me plaindrai au Protecteur du citoyen, que je vous ferais un procès, à vous ainsi qu'au gouvernement, pour mes droits. J'exposerai mes chiffres partout pour que tout le monde sache que le gouvernement a trouvé un nouveau moyen d'éliminer, d'écraser ceux qui sont déjà par terre.

Pourquoi, monsieur le ministre, ne pas regarder d'autres façons de faire ? Est-ce que c'est forcément les pauvres qui font votre déficit ? Je ne crois pas, monsieur. Voulez-vous que je vous cite

des dépenses inutiles du gouvernement, à commencer par vos référendums ?

Kolette TURCOT
Montréal

Le Burundi au bord du gouffre

Honorables Lloyd Axworthy
et Pierre Pettigrew

■ Nous vous écrivons afin de vous faire part de notre grande inquiétude face à ce qui se passe au Burundi.

Ce pays est au bord du gouffre ; depuis plusieurs mois, on assiste à une dérive ethnique qui balaie toutes les résistances sur son passage. Il n'est plus possible aujourd'hui pour des organisations ou des individus d'exprimer des positions critiques ou des approches modérées. Les personnes qui lancent des appels pour la paix au Burundi sont vues comme des traîtres par les extrémistes d'un côté ou de l'autre, et on les assassine.

L'assassinat de Mgr Ruhuna, archevêque de Gitega, peut être interprété dans ce sens ; il était connu pour ses condamnations de toutes les violences. Il s'ensuit que les fanatiques de part et d'autre occupent tout l'espace, les modérés ont peur et se taisent.



Pierre Pettigrew

La situation internationale est bloquée au Burundi, et à moins de pressions externes, nous craignons fort qu'elle ne dégénère en bain de sang. Aussi, nous croyons qu'il faut immédiatement engager des actions pour appuyer les éléments modérés de la population qui sont prêts à négocier

et pour marginaliser les extrémistes qui, des deux côtés, jettent de l'huile sur le feu. Dans ce sens, nous invitons le gouvernement canadien à considérer les recommandations suivantes :

1- continuer à soutenir les initiatives qui visent à rétablir la légalité au Burundi, comme l'embargo économique instauré par les pays de la région dans le but d'amener toutes les parties impliquées dans la crise actuelle à négocier. Cet embargo doit cependant être assorti de mesures d'exception pour l'aide humanitaire ;

2- demander au Conseil de Sécurité l'imposition d'un embargo sur les armes à l'encontre de tous les belligérants ;

3- appuyer financièrement et logistiquement les pays de la région des Grands-Lacs en vue de la mise en oeuvre de la résolution du sommet d'Arusha du 25 juin dernier, qui prévoit une assistance étrangère au Burundi ;

4- afin de commencer à mettre fin à l'impunité généralisée qui gangrène le Burundi, le gouvernement canadien pourrait prendre une initiative au sein de l'ONU afin qu'une procédure judiciaire internationale soit intentée contre les personnes mises en cause par le rapport de la Commission d'enquête internationale sur l'assassinat du président Ndadaye et les massacres qui ont suivi.

Monseigneur Francis J. SPENCE
Archevêque de Kingston,
président de la Conférence des évêques catholiques du Canada
Fabien LEBONAF
directeur général de Développement et Paix
Suzanne LOISELLE
directrice générale de l'Entraide Missionnaire

Répliques

Gare au syndrome de la moumoune!

Comme tout travailleur de tous les secteurs d'activité,
l'enseignant peut être victime d'épuisement professionnel

CHRISTIANE PÉRIN

La chronique du 16 septembre de Nathalie Petrowski nous a valu un abondant courrier. Nous reproduisons ici la lettre de Mme Périn, une enseignante, qui résume bien toutes les autres.

Chère Madame Petrowski,

Lorsque j'étais petite, enfin *monstre* quoi, nous disions « celui qui l'dit celui qui l'est » lorsque nous nous faisons insulter. L'honneur était sauf et nous pouvions continuer à jouer. Mais alors là, non ! Moumoune, moi ? Vous devinez que je suis une de ces enseignantes que vous invectivez (*La Presse*, 16 septembre).

Première hypothèse : elle l'aime tellement son « Junior ». (J'en ai deux aussi, enfin des enfants pas des « Junior », et je comprends l'amour inconditionnel qu'on leur porte pour l'éprouver moi-même à leur égard) qu'elle sera l'anti-Médée. Elle se vengera en assassinant sur la place publique toutes ces enseignantes moumounes qui approcheront les enfants qu'on leur confie et qui osent s'absenter pour « burn-out ». Je suis étonnée que vous n'avez pas soulevé l'indécence de ces longues vacances qu'elles prennent en plus !

Deuxième hypothèse et sans doute la plus plausible : elle ne sait pas de quoi elle parle. Il serait intéressant que vous puissiez enquêter en profondeur sur le métier d'enseignant afin de pouvoir faire la véritable part des choses et éviter, pour expliquer ce que vous connaissez mal, d'utiliser des termes aussi dégradants que moumoune.

J'enseigne depuis 30 ans et j'ai rarement rencontré des moumounes. J'ai vu des personnes en questionnement, dévouées, passant des heures à préparer leur classe, à téléphoner aux parents, à se recycler après les heures de classe, à ne pas passer dans une librairie ou un musée sans s'intéresser à ce qui pourrait intéresser leurs enfants. Elles parlent tellement de leur profession qu'elles en deviennent parfois pesantes pour leurs proches.

Bien sûr, il y a de ces jours où elles feraient de la saucisse avec tous ces petits monstres dont elles s'occupent, comme le feraient sans doute leurs mères, un jour de grande fatigue.

Bien sûr, il y a de ces jours où elles aimeraient mieux siroter un café en lisant peut-être *La Presse* plutôt que d'essayer de convaincre leurs

élèves de terminer des travaux rébarbatifs après s'être amusés à monter un projet.

Bien sûr, il y a de ces jours où elles pensent que, si elles avaient une tête en forme d'écran-télé et qu'on pouvait les « zapper », elles seraient sûrement moins contestées.

Bien sûr, il y a de ces jours où elles aimeraient ressentir l'intérêt des parents pour ce qu'elles font avec leurs enfants plutôt que d'entendre leurs critiques souvent non fondées et leurs opinions erronées sur les démarches pédagogiques. Je fais souvent confiance à mon dentiste et aussi à mon plombier...

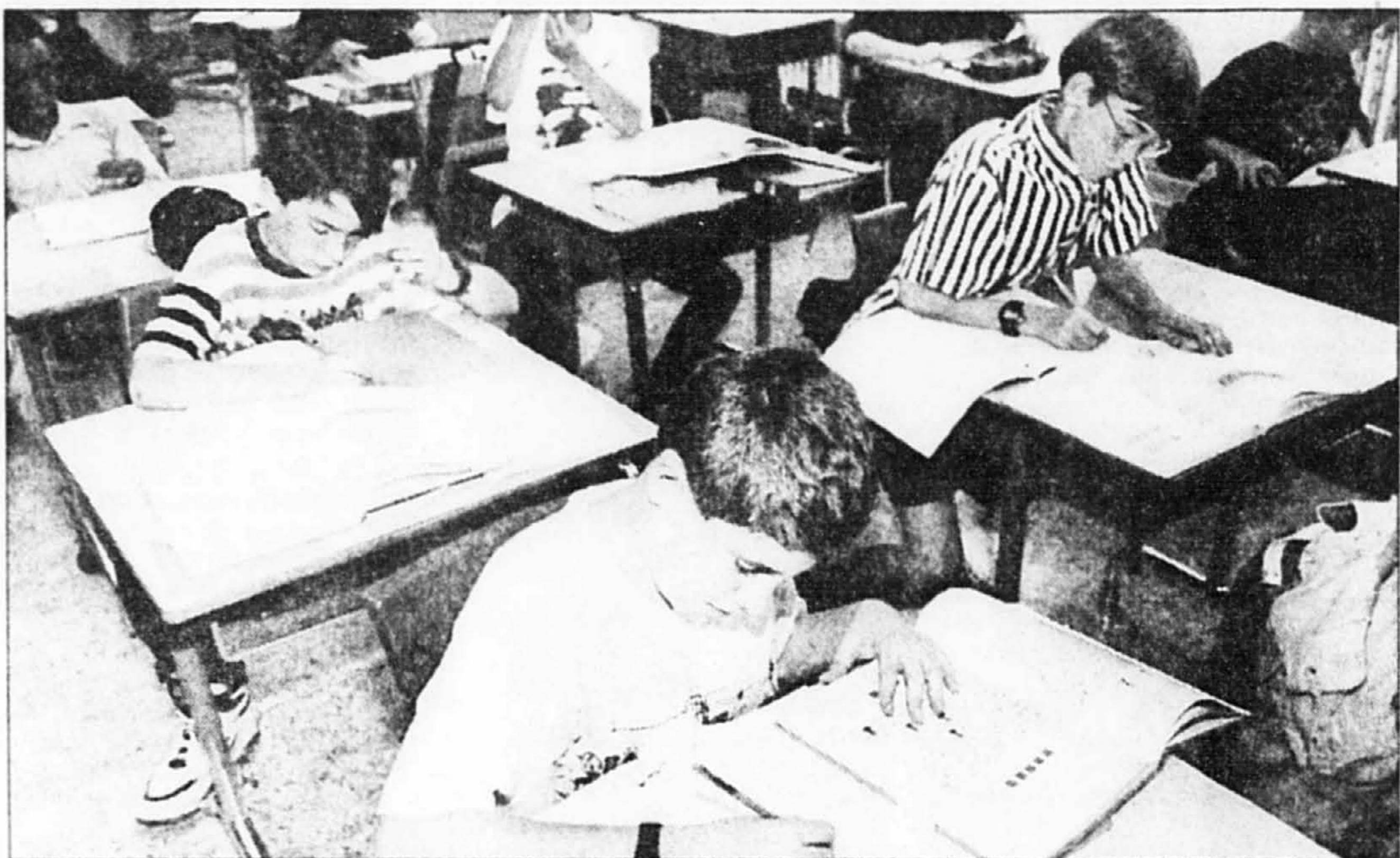
Bien sûr, elles aimeraient avoir la pression et le salaire de Céline pour leur passage de cinq heures sur scène chaque jour, pour un show qui change tous les jours, avec les applaudissements en prime. (Céline, Mario, boss d'Hydro : drôles de références de votre part... Trrrrrés fatiguée ?)

Bien sûr, elles aimeraient surtout avoir des petites classes pas trop chargées pour pouvoir accorder à chacun des enfants qui leur est confié l'attention qu'il demande et dont il a besoin. Et c'est sans doute de savoir qu'elles ne peuvent pas atteindre cet idéal qu'elles souhaitent, qu'elles se brûlent parfois...

Comme tout travailleur de tous les secteurs d'activité, l'enseignant peut être victime d'épuisement professionnel. Cela suffit-il à remettre en cause ses compétences ?

La jeunesse ou l'inexpérience d'un remplaçant sont-elles synonymes d'incompétence ?

Tout est contestable et je suis la première à faire la critique de l'école dans ce qu'elle propose et de la manière dont elle le propose, avec



Apprendre à lire, écrire, compter à 20 ou 25 garnements, cela peut-il se faire sans pression ?

des ressources de plus en plus éti-
quées.

Au lieu de taper sur les moumounes, peut-être pourriez-vous utiliser vos énergies à étudier ce système scolaire qui épuise les meilleures volontés et à le dénoncer aux côtés de celles (« ceux » sont occupés dans des postes de haute pression, j'imagine) qui voudraient tant que l'école soit un lieu où les meilleures conditions prévalent pour un enseignement de qualité.

Apprendre à lire, écrire, compter (car c'est de cela qu'il s'agit, n'est-ce pas ?) à 20 ou 25 garnements, cela se fait sans pression ?

Je peux vous affirmer que non, mais vous n'en savez rien. Il faudrait que vous passiez quelques semaines en compagnie de quelques-unes de ces profs dont vous parlez sans les connaître pour en avoir une petite idée.

Vous n'en savez rien comme je ne sais rien de votre angoisse de la page blanche quand il faut remettre l'article au journal, que Junior a

une otite, que sa moumoune de prof n'a pas « toffé » sa rentrée et que son « chum » est en voyage d'affaires.

Je vais vous faire une confidence. En ce moment, je suis en congé de longue durée, pas pour un burn-out, soyez sans crainte... Les parents des élèves que j'aurais dû avoir sont tristes et décus. La jeune femme qui me remplace est dévouée, pleine d'énergie et les enfants lui sont très attachés.

Non seulement sont-ils des monstres, ces enfants, mais en plus ils sont ingrats. Savez-vous qu'après une année passée à vous dire combien ils vous aiment, combien vous êtes comique et drôle et que vous êtes leur enseignante préférée, ils vous croisent l'année suivante sans vous saluer, car ils se sont attachés à une de vos collègues. Et c'est heureux et sain. Quel malheur si nous devions pleurer toute la vie nos premières amours...

Alors, croyez-moi, faites confiance à vos petits. Ils s'adapteront aux remplaçantes des moumounes brû-

les plus vite que vous ne le pensez. L'infidélité est bien partagée, l'ingratitude est bien répandue et l'état d'infidèle et d'ingrat croît avec l'adolescence, croyez-moi...

Sans être béni-oui-oui, on peut aussi éprouver un peu d'empathie pour les éducatrices de ses enfants. Si c'est impossible, eh bien ! je crois qu'on peut toujours créer dans cette province de démocrates une école parallèle parfaite composée de parents invincibles, sans peurs et sans reproches, toujours en forme, et jamais stressés.

Si vous avez la recette de la « super-prof à l'abri de tout épuisement professionnel », je vous serais reconnaissant de me contacter pour me la donner. Après tout, j'ai encore dix ans à faire sous la protection de mon syndicat et je voudrais bénéficier de vos découvertes pour guérir du syndrome de la moumoune qui risque de m'atteindre sans crier gare !



C'est à chaque individu de décider si le plaisir en vaut le risque.

Tabac: réplique aux prohibitionnistes

PIERRE LEMIEUX

L'auteur est économiste et écrivain.

Les répliques à mon article sur la liberté de fumer (*La Presse*, 3 septembre) rappellent un peu les chasseurs de sorcières des XVI^e et XVII^e siècles, souvent des hommes savants mais qui ne faisaient qu'annoncer les « faits incontestables » qui traînaient dans le ouï-dire du temps. À califourchon sur leur balai, les sorcières allaient à des sabbats fornicuer avec le Diable.

Au mieux, mes honorables contradicteurs n'ont fait que répéter les résultats de recherches réalisées, il y a plusieurs années, par le lobby étatique (généralement américain) de la prohibition, et qui ont souvent été qualifiées de « junk science ». J'ai écrit au « biologiste » qui déclarait que « l'association entre le tabac et les cancers du poumon et de la vessie a été (...) prouvée de façon expérimentale chez des animaux exposés à de la fumée de cigarette », en lui demandant de bien vouloir me citer des références scientifiques à ce sujet. Il ne m'a pas répondu, et pour cause, car je n'ai jamais trouvé, ni vu citer, de telles références dans la littérature scientifique.

Quant aux doutes que j'exprimais, ils sont fondés sur quelques dizaines de réfé-

rences scientifiques, dont il était impossible de faire état dans un court article de journal, mais qui sont disponibles sur mon site Web (http://clipper.csc.uvic.ca/Pierre_Lemieux).

Tous mes contradicteurs ont choisi d'ignorer l'argument principal de mon article : même si le tabac (ou l'alcool, ou le sexe) est aussi dangereux que le prétendent ces bons inquisiteurs payés aux frais des contribuables, c'est à chaque individu de décider si le plaisir en vaut le risque ; et les droits de propriété régleront les problèmes de cohabitation entre fumeurs et non-fumeurs. Même si les sorcières font ce que l'on dit, ce n'est pas une raison de leur envoyer les flics de l'État.

Urbain II et Innocent XII interdirent le tabac dans les églises sous peine d'excommunication. Jacques I^{er}, d'Angleterre, figure parmi les premiers prohibitionnistes modernes. Le cardinal de Richelieu et la reine Victoria s'opposaient au tabac. Alexis de Tocqueville remarquait comment le puritanisme des colonies américaines s'était traduit en interdictions légales du blasphème, de l'adultère et du tabac.

Sans compter l'ineffable Hitler qui, entre autres inepties sur le tabac, disait : « Quand je descends dans un hôtel où les gens fument, j'ai l'impression d'attraper un rhume en moins d'une heure. Les microbes se ruent sur moi ! Ils trouvent un environnement favorable dans la fumée et la chaleur. » On comprend donc que les « réglementeurs » et les prohibitionnistes soient un peu gênés de se retrouver du côté des puritains et des tyrans de l'histoire...

Langues allophones à la CECM: un portrait erroné de la situation?

MICHEL PALLASCIO

L'auteur est président de la CECM.

Dans son édition du 18 septembre dernier, le journaliste François Berger signait un article intitulé « La CECM ne veut plus enseigner les langues allophones », qui donnait aux lecteurs un portrait erroné de la situation.

Tout d'abord, il s'agit d'un programme d'enseignement des langues d'origine (PELO) qui vise à enseigner des éléments de leur langue maternelle (autres que le français et l'anglais) à certains de nos élèves. Le nombre d'élèves inscrits à la CECM est de 2067 au secteur français et de 1078 au secteur anglais. Dix pour cent de ces élèves sont d'ailleurs des non-locuteurs, c'est-à-dire qu'ils apprennent la langue d'origine de leur famille,

sans pouvoir parler eux-mêmes cette langue.

Il s'agit donc d'un programme ministériel pour lequel la CECM administre une enveloppe budgétaire de 893 000 \$ en 1996-1997. Ce budget ne peut être utilisé à d'autres fins et la CECM l'utilise et continuera de l'utiliser pour le programme PELO.

Dans son mémoire au Conseil des relations interculturelles, la CECM profite de ce forum de réflexion et d'échange pour « se demander s'il est pertinent de maintenir le programme dans sa forme actuelle ».

Elle interpelle ses partenaires sociaux et éducatifs et leur demande de réfléchir à l'insertion dans le curriculum vitae des élèves (et non à l'extérieur du curriculum vitae comme c'est le cas actuellement pour le PELO) d'un « programme d'enseignement des langues interculturelles ». Une telle hypothèse est soumise par la CECM à la réflexion de tous

au regard d'une « ouverture sur le monde » offerte à l'ensemble des élèves de nos écoles.

Enfin, l'article mentionne l'abolition par la CECM de son Service des relations interculturelles sans préciser que tous les services rendus aux élèves sont maintenus. Ils ont été relocalisés dans le Service aux élèves et celui de la formation générale, permettant ainsi une réduction des dépenses administratives sans diminution des services à l'élève.

Ces éléments sont donc essentiels à une compréhension juste de la position de la CECM.

Réponse

Mais où est donc le « portrait erroné » dont vous parlez, monsieur Pallascio ? J'ai bien écrit que la CECM « envisage » de remplacer le programme PELO. Quant au Service des relations interculturelles de la CECM, il a bel et bien été aboli.

F. B.

Jonathan-Wilson: des précisions

LILIANNE LANCTÔT et SYLVIE POIRIER-ROUSSEAU

Les auteures sont respectivement présidente du conseil d'orientation et présidente du comité d'école à Jonathan-Wilson.

En tant que parents concernés, après lecture et réflexion sur l'article écrit par Madame Michèle Ouimet (« Deux écoles, deux planètes », *La Presse*, samedi 7 septembre) nous aimerions apporter certaines précisions pour échi-

rer les lecteurs et lectrices avertis(es) quant aux critères qui ont servi de base pour fonder les statistiques du Conseil scolaire de l'île de Montréal pour l'année scolaire 1995-1996.

L'école Jonathan-Wilson n'est pas l'école la plus riche de l'île de Montréal ; elle est l'école francophone située dans le milieu jugé le plus fortuné selon les quatre indicateurs suivants : scolarité de la mère, nombre de familles monoparentales (mère),

nombre de pères chômeurs et revenu familial global.

Nous apportons aussi la précision suivante : il n'y a que les enfants de 6^e année à Jonathan-Wilson qui ont fêté la fin de l'année scolaire à la base de plein-air La Perdrière.

Pour terminer, nous re-précisons les mots du directeur, M. Robert Ridyard, qui disait que le port du costume est fortement recommandé pour permettre aux enfants de s'apprécier les uns les autres pour ce qu'ils sont et non pour ce qu'ils ont.

Économie

Silcorp coupe l'herbe sous le pied de Couche-Tard

Presse Canadienne
TORONTO

Silcorp Ltd, propriétaire de 500 dépanneurs Mac's and Mike's en Ontario et dans l'Ouest canadien, a coupé l'herbe sous le pied à la chaîne québécoise Alimentation Couche-Tard en annonçant hier une fusion avec Becker's, une entreprise qui compte 530 points de vente et oeuvre dans l'industrie laitière.

La nouvelle chaîne devient la plus importante au Canada, avec plus de 1000 dépanneurs. La transaction permet aussi à Silcorp de contrer l'offre publique d'achat non sollicitée déposée par Alimentation Couche-Tard, la plus importante chaîne au Québec avec 314 dépanneurs. Celle-ci avait offert 68 millions aux actionnaires de Silcorp, plus tôt ce mois-ci.

Le président de Silcorp, Derek Ridout, a nié que son entreprise se

soit servie de Becker's comme d'un chevalier blanc pour contrer l'OPA d'Alimentation Couche-Tard. Il a déclaré que les négociations sur une fusion avec Becker's avaient débuté bien avant qu'Alimentation Couche-Tard n'ait déposé son offre.

« Nous discutons avec Becker's depuis environ un an, a-t-il dit. Et même avant, les dirigeants de Becker's nous avaient approchés pour discuter de différents projets d'affaires. Nous avons travaillé très fort à la réalisation de cette transaction. »

Il y a deux semaines, Silcorp avait recommandé à ses actionnaires de rejeter l'OPA d'Alimentation Couche-Tard, qualifiant d'insuffisante l'offre de 16,50 \$ l'action. La chaîne québécoise avait répliqué vendredi en annonçant le prolongement de son offre jusqu'au 21 octobre, mais la transaction conclue hier la forcera fort probablement à renoncer à ses visées.

Le gel de Sept-Îles est mauvais pour l'image mondiale des juniors

LES PROSPECTEURS



MICHEL GIRARD

C'est dans les semaines à venir que l'on saura si les investisseurs institutionnels européens vont investir de nouveau dans les mines juniors qui font de l'exploration aurifère au Québec.

La semaine dernière, une « mission d'exploration minière » est allée courtoiser en Europe une brochette d'investisseurs institutionnels susceptibles d'investir dans les petites sociétés d'exploration minière.

En Europe, il existe plusieurs gros fonds d'investissement spécialisés dans l'investissement minier. Ces fonds recherchent, à travers le monde, les futures vedettes de l'exploration minière.

La mission québécoise était composée des promoteurs de dix mines juniors du Québec et des représentants des ministères des Richesses naturelles et de l'Industrie et Commerce; de la Bourse de Montréal, du Fonds de solidarité de la FTQ et de SOQUEM.

Les mines juniors qui ont fait le voyage en Europe sont : Explorations Sulliden, Géonova; Mines d'or Virginia; Mines Dynacor; Noveder; Ressources Dianor; Ressources minières Radisson; Mazarin; Ressources Sirios et Mines Lyon Lakes.

La mission d'exploration... européenne avait deux objectifs.

Primo : on veut convaincre les investisseurs institutionnels européens que les mines juniors du Québec sont reconnues à travers le

monde pour leur expertise minière. Là-dessus, pas de problème, nos juniors ont suffisamment réalisé de découvertes intéressantes à travers les années.

Secundo : la mission avait pour but de démontrer aux investisseurs européens que le Québec présente un contexte global favorable à l'investissement minier. « Cette démonstration s'appuie, de dire le porte-parole de l'Association des prospecteurs du Québec, Gratién Gélinas, sur la situation économique compétitive du Québec et du Canada, sur le potentiel géologique du Québec, sur des exemples d'investissements institutionnels dans les sociétés juniors d'exploration et sur l'encadrement administratif des financements publics de l'exploration aurifère. »

Tout cela est beau sur papier. Mais pourquoi un investisseur institutionnel étranger prendrait-il le risque d'investir au Québec dans l'exploration minière quand on constate avec quel empressement le gouvernement Bouchard s'est approprié l'immense territoire de 800 kilomètres carrés qui entoure la récente découverte de cuivre et de nickel à Sept-Îles? Pourquoi les investisseurs étrangers investiraient-ils dans les mines juniors du Québec quand le gouvernement de la province empêche ces dernières de mener à bien des travaux de jalonnement et d'exploration sur un vaste territoire de 800 kilomètres carrés?

600 000 \$ dans les coffres

Voilà le résultat du placement privé que Diabex vient de compléter. Une somme de 100 000 \$US sera dépensée dans le cadre de la phase 1 du programme d'exploration en cours sur la propriété aurifère Laguna Del Alto au Chili. Un montant de 150 000 \$ sera investi dans la propriété aurifère Cavga, dans le nord-ouest québécois. Et

le reste servira à financer l'achat de propriétés aurifères vénézuéliennes.

Financement européen dans Lyon Lakes

La société européenne Bunting Warburg a investi, pour le compte d'investisseurs européens, une somme de quatre millions dans le capital-actions de Lyon Lakes. Les fonds permettront à la mine junior du Québec de poursuivre son programme d'exploration au Costa Rica, sur les propriétés Beta Vargas et Esperanza. On parle aussi de mise en production du projet Beta Vargas.

Diamants en Ontario

Imaginez-vous que 64 diamants ont été trouvés dans deux échantillons prélevés près de la route transcanadienne, à Wawa, en Ontario. La découverte a été faite par Ressources Spider et son partenaire Ressources KWG. Deux sociétés membres du groupe Ste-Geneviève. Une demande de permis d'exploration de la propriété où la découverte a été faite a été présentée conjointement avec Algoma Central Corporation. Un conseil : n'allez pas croire que tout ce qui brille le long de la transcanadienne est du diamant ! Vous risquez de crever bien des pneus si vous croyez cela !

Les découvertes de la semaine

Virginia a annoncé la découverte d'une « importante structure aurifère » sur la propriété Auclair, les échantillons rapportant des teneurs en or allant de 5,5 grammes la tonne à 14,54 grammes.

Pour sa part, Géonova a rapporté des résultats de forage qu'elle estime prometteurs, soit de 4,7 grammes d'or la tonne à 9,6 grammes, à différentes profondeurs, sur la propriété Chevrier, au sud de Chibougamau.



Chambre de Commerce et d'Industrie de Montréal

Déjeuner-causerie hors-série



Monsieur Jean-Marie Toulouse
Directeur
École des Hautes Études Commerciales

«Le savoir, clef de la création d'emplois et du développement des entreprises.»

Mardi 8 octobre 1996
De midi à 14 h
Le Centre Sheraton

Billet(s) : 50 \$ membre 60 \$ non-membre
TPS (7%) et TVQ (6,5%) en sus

Réservation :
871-4001

COMMERCE

CordonBleu

Avez-vous signé votre carte de don d'organes ?

Le don d'organes d'une seule personne peut permettre à dix autres d'améliorer leur condition de vie et même d'échapper à une mort certaine

Pour recevoir une carte de don d'organes ou faire un don, n'hésitez pas à contacter
LA FONDATION
DIANE HEBERT
(514) 965-0333

Le Canada favorable à des ventes d'or du FMI

Agence France-Presse
WASHINGTON

Le Canada est favorable à une décision rapide sur la vente par le Fonds monétaire international pour financer une partie de ses réserves d'or pour financer sa participation à l'effort d'allègement de la dette des pays les plus pauvres, a déclaré hier le ministre canadien des Finances, Paul Martin. M. Martin, qui s'exprimait devant le comité intermédiaire, l'instance politique du Fonds monétaire international, a indiqué qu'il souhaitait que le conseil d'administration du Fonds donne « le plus tôt possible son aval ».

Associates First Capital Corporation

a fait l'acquisition de

TÉLÉTECH

dont les actifs sont évalués à

140 000 000 \$ CA



THE ASSOCIATES

Dallas, Texas (972) 541-3210

PETIT DÉJEUNER «HUIS CLOS»



Le vendredi 4 octobre 1996, 7 h 30

Une rencontre privée entre la députée Liza Frulla et l'Association des MBA du Québec

ASSOCIÉS POUR BÂTIR L'AVENIR

Club Mount Stephen
1440, rue Drummond, Montréal
Billet : 25 \$
R.S.V.P. : M^{me} Marie-Étienne Hivzduk
(514) 849-7338

VISA, MasterCard, et American Express sont acceptés.

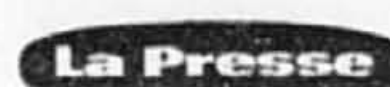
Seules les annulations reçues 48 heures à l'avance seront acceptées.

Note : Seules les membres en règle de l'Association peuvent participer, avec un invite chacun.



M^{me} Liza Frulla
Députée de Marguerite-Bourgeois et vice-présidente de la Commission de la Culture Gouvernement du Québec

nos commanditaires



IMPRIMERIE ART GRAPHIQUE INC.

SURPLUS DU GOUVERNEMENT

Du 30 septembre au 9 octobre

- Bureaux de travail blancs en mélamine 29,95 \$
- Filières verticales à 4 tiroirs, de 49,99 \$ à 120 \$
- Postes de travail en « U » 125 \$
- Cloisons amovibles de 15 \$ à 100 \$

Tables d'ordinateur, bibliothèques, crêdences, fauteuils, etc.

2052, route transcanadienne Dorval
990-4023



Le pool de hockey par excellence



Inscription 4 octobre

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

710 OCCASIONS D'AFFAIRES
COMPAGNIE de marketing, vente par catalogue et télé, info commerciale, recherche associé, produit acquisif, potentiel énorme. Marko, 393-0217
PUISSANT LEVIER ÉCONOMIQUE (514) 739-0363

714 FRANCHISES
LE SEUL FRANCHISEUR en télécommunication au Canada recherche des entrepreneurs dynamiques pour MI et banlieues et régions du Québec. Potentiel de revenus très intéressant. Investissement requis : 75000 \$ - 514-952-8576.

715 SERVICES FINANCIERS
SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT AUX PME
Expertise gestion, analyses financières, faisabilité des projets d'entreprises. Montage des dossiers de financement démarrage, acquisition, croissance, crédit d'impôt R&D, commercialisation. Consultation gratuite. M. Raymond 351-2929

717 SERVICES SPÉCIALISÉS
SOUDURE, ou fabrication de produits en acier selon vos spécifications. 819-477-7976, 819-478-9163

AVIS

801 AVIS LEGAUX, APPELS D'OFFRES
AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE
Prenez avis que ALBERT CHARTRÉ, en son vivant domicilié au 230, avenue Outremont, Outremont (Québec) H2Y 3A1, est décédé à Montréal, le 3 mai 1996, et qu'un inventaire des biens du défunt a été fait et peut être consulté par toute personne intéressée à la succursale du TRUST GENERAL DU CANADA, située au 1100, rue University, 10^e étage, Montréal, QC AG 16 Geneviève Coupil, notaire.

950 AVIS DE DISSOLUTION, CHANGEMENTS DE NOM
PRENEZ AVIS que SAMANTHA ADJOA ANNE FORLAY domiciliée au 7114 Chambois Mt. Qué. H2E 1W4, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de SAMANTHA ADJOA ANNE FORLAY-ESHUN. Mt. 22 sept 1996

PRENEZ AVIS que la compagnie Bouchens Chez Bouchon Inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Mt. 26 sept 1996
Marc Valois, procureur de la compagnie

Ne les laissez pas dans le noir.
Venez avec le don pour qu'ils s'en sortent.
1 800 463-2363



Défi EMPLOI

Conférenciers invités :
Monsieur Jean Coutu
Président du conseil d'administration et chef de la direction du Groupe Jean Coutu (PJC) inc.

Monsieur François J. Coutu
Président et chef de l'exploitation du Groupe Jean Coutu (PJC) inc.



Déjeuner-causerie

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain invite ses membres ainsi que les employeurs du Grand Montréal à assister à un déjeuner-causerie tout à fait exceptionnel qui sera placé sous le thème de l'embauche.

Embaucher c'est investir
Comment faire face aux défis de l'emploi.

Le jeudi 3 octobre 1996
De 12 h à 14 h
Hôtel du Complexe Desjardins (Le Méridien Montréal)
4, Complexe Desjardins

Réservations : (514) 871-4001
Places limitées
Aucune annulation acceptée ni remboursement après le mardi 1^{er} octobre à midi.
Billet :
50 \$ membre (taxes en sus)
60 \$ non-membre (taxes en sus)

La Nationale se fait plus accrocheuse...

FONDS COMMUNS



Michel Girard

FONDS MUTUELS
TRIMARK



Fidelity Investments



Que les planificateurs-vendeurs de fonds communs de placement se le tiennent pour dit: leur avenir s'annonce peu prometteur.

Pourquoi les investisseurs paieraient-ils le gros prix pour acheter des parts des meilleurs fonds d'investissement alors qu'il est maintenant possible de les acheter à rabais chez les principaux courtiers à escompte?

Pour obtenir de précieux conseils? Pour avoir accès à un service de planification financière? Pour obtenir l'heure juste sur les fonds les plus en demande? Pour le service personnalisé?

Eh bien! la compétition s'annonce dorénavant très très forte.

Prenons le blitz que mène présentement la Banque Nationale dans le merveilleux monde des fonds communs de placement. Thème du blitz: «Décrochez les meilleurs fonds mutuels». Un blitz qui se fait d'ailleurs avec la participation des meilleurs alliés des planificateurs financiers, soit les familles de fonds parmi les plus populaires au pays: le Groupe AGF, les Fonds 20-20, le Groupe Templeton, les Fonds Trimark, le Groupe Fidelity Investments et les fonds Mackenzie. Même le Groupe Altamira se retrouve au cœur du blitz de la Banque Nationale.

La Banque Nationale, par le biais de son service de courtage à escompte, Investel, offre maintenant les mêmes services ou presque que les planificateurs financiers qui gagnent leur vie avec la vente de fonds d'investissement.

Gestion de portefeuilles

Il faut faire ici une nette distinction entre gérer un portefeuille composé de parts de fonds communs de placement et gérer un portefeuille d'actions et d'obligations.

Il m'apparaît énormément plus difficile de gérer adéquatement un portefeuille de titres individuels (actions, obligations et liquidité) à comparer à un portefeuille composé uniquement de parts de fonds communs de placement.

Dans le cas des fonds d'investissement, ce sont les gestionnaires de ces immenses portefeuilles qui ont la lourde tâche de trouver les titres

les plus prometteurs en fonction du degré de risque.

Le planificateur-vendeur, lui, n'a qu'un rôle secondaire de sélection de fonds. Un rôle certes important mais tout de même moins exigeant que celui du courtier de plein exercice qui doit faire des recommandations précises à ses clients. Quand le courtier fait miser son client sur un mauvais cheval, il se le fait dire rapidement.

Tous les fonds chez les courtiers escompteurs

Cela fait déjà quelques années qu'il est possible d'acheter par le biais des courtiers à escompte des unités de la plupart des 1200 fonds communs de placement vendus au Canada.

Mais les clients des principaux courtiers à escompte, soit Dinsat de Valeurs mobilières Desjardins et Ligne Verte de la Banque Toronto-Dominion, ne bénéficient que d'un service de renseignements fort incomplet.

Si on voulait se faire conseiller et obtenir plus de précisions sur tel ou tel fonds d'investissement, il fallait faire appel soit à un conseiller en placement d'une firme de courtage en valeurs mobilières ou à un conseiller d'une firme de planification financière.

La légitime défense

VOS ASSURANCES

Me Christian N. Dumais,

Vice-président,

Dale-Parizeau International inc.

Les assurances de responsabilité offrent deux garanties principales: l'indemnisation du préjudice à autrui causé par l'assuré et aussi, la prise en charge de sa défense quand il est poursuivi, que ce soit à tort ou à raison.

Ainsi, la compagnie d'assurance du fabricant des prothèses mammaires a non seulement dédommagé les victimes mais aussi défrayé les honoraires des avocats et des experts qui tentaient de défendre le fabricant.

Les compagnies d'assurance paient ainsi des fortunes en frais de défense. Elles cherchent parfois à se soustraire à cette obligation comme ce fut le cas pour les assureurs des manufacturiers et des distributeurs dans le célèbre procès de la M.I.U.F.

De leur côté, les assurés prétendent, et c'est bien légitime, à une défense aux frais de l'assureur tel que prévu à leur assurance de responsabilité.

Mais à partir de quoi détermine-t-on si l'assureur a l'obligation de défendre son assuré?

Cette obligation de défendre dans les assurances de responsabilité est prévue à la loi et on ne peut y déroger: «l'assureur est tenu de prendre fait et cause pour toute personne qui a droit au bénéfice de l'assurance et d'assumer sa défense dans toute action dirigée contre elle.»

Des limites

Tout dépendant du point de vue que l'on prend, cette obligation peut sembler très large ou avoir ses limites.

Prenons l'exemple d'un professionnel poursuivi par sa femme en séparation de corps: son assureur de responsabilité civile ou son assureur de responsabilité professionnelle doit-il prendre sa défense?

Et celui du pyromane poursuivi pour avoir mis le feu à un immeuble: son assureur lui doit-il une défense?

Ou enfin celui du fraudeur qui détourne des fonds et à qui on les réclame: un assu-

reur aurait-il l'obligation de le défendre pour les conséquences de sa fraude?

Ce sont de tels exemples qui ont amené les tribunaux à établir que le devoir de défendre dépend de la réclamation: si cette réclamation laisse croire qu'il y a eu fraude, faute intentionnelle ou quelque autre motif qui est exclu de l'assurance ou qui ne fait pas l'objet de la garantie, l'assureur n'aura pas l'obligation de défendre.

L'assuré peut se sentir lésé par cette approche: son assureur de responsabilité se fierait davantage aux prétentions de la victime dans sa réclamation qu'à la version des faits de son assuré.

Approche à retenir

C'est quand même cette approche qui doit être retenue. En effet, les tribunaux, la Cour suprême du Canada et la Cour d'appel du Québec, ont été très clairs: c'est à partir de la réclamation adressée à l'assuré qu'on doit évaluer l'obligation de l'assureur de défendre son assuré, pas après la défense ni après le procès.

C'est cette poursuite que l'assuré transmet à son assureur et c'est elle qui doit gouverner la décision d'appliquer ou non le contrat d'assurance responsabilité et sa garantie des frais de défense.

Il y a bien sûr ici et là des jugements de tribunaux et des compagnies d'assurance qui adoptent des positions différentes à ce sujet: certains donnent foi aux interrogatoires ou aux déclarations des assurés quand on enquête sur les faits d'une réclamation et si on peut en conclure que les allégations des tiers contre l'assuré sont fausses ou farfelues, on les met de côté et on privilégie la version de l'assuré pour ainsi appliquer la garantie des frais de défense.

Mais la plupart du temps, il est nécessaire d'utiliser des procédures pour faire préciser des allégations qu'on croit non fondées; à défaut de telles précisions, on pourra faire radier ces allégations pour ne garder que celles qui donnent ouverture à l'assurance.

En assurance de responsabilité, l'assureur peut parfois être condamné à verser au nom de son assuré responsable une indemnité à une victime, en plus d'avoir à assumer ses frais de défense, mais il peut parfois ne rien payer, même pas l'avocat de son assuré!

Fonds communs Altamira

12.10	oMnd Act	9.50	ynAmericain	10.25	nZweig Intl	10.20	nBull MchrsPrr
11.27	oMnd Crois REE	5.28	ynCroissance	10.10	nZweigCr CS	17.11	nBull ObligGl
8.94	oMnd Equ REER	4.95	ynEquilibre	41.06	nuZweigCr US	12.61	nBull Optim
11.26	oMnd FortCr	4.82	ynInternationa	9.51	Royal: Tr Royal		nBull Strat
11.11	oMnd MetPréc	7.72	ynObligations	36.35	nAct Can	16.65	nSpec Dir
6.30	oMnd Rép Actif	5.41	ynRevenu CT	34.24	nActAmér CS	12.94	nSpec D
10.57	oMnd StratObl	5.37	O'Donnell Group		nuActAmér US	9.54	nSpec C
5.43	oRessources Ca	11.81	oAmer Sector G	5.15	nAv Crois	14.89	nSpec C
9.53	oRev Mnd RER	4.96	oCdn Emerg Gro	5.88	nAv Equil	13.89	nSpec C
9.68	Mackenzie Uni US		oGrowth Fund	5.90	nAv Revenu	12.34	nSpec C
	ouAm Fort Croi	8.50	oHigh Income	4.96	nCrois et Rev	10.55	nSpec
	ouAmericas	7.56	oUS Mid-Cap	5.09	nHypothecaires	10.62	oBull
	ouCrois Cdn	8.95	OHA Group		ynImmobilier	8.50	ouBk
	ouCroissance	4.01	ynBalanced	11.87	nOblig Intl	12.08	ouBk
	ouEuro Occasio	5.30	ynBond	10.23	nObligations	10.14	ouBk
		3.75					
		3.1					



Mackenzie



Templeton



fonction notamment de leur degré de tolérance au risque.

— Un service de renseignements ponctuels sur la panoplie de fonds vendus sur le marché canadien.

— L'envoi par les conseillers, soit par le biais du télécopieur ou de la poste, de rapports de recherche pertinente sur tel ou tel fonds communs de placement.

— La sélection des meilleurs crus parmi les fonds d'investissement de tout acabit.

Les petits prix

Au-delà de ces services gratuits, la Banque Nationale se permet même d'offrir lesdits fonds communs de placement à un prix inférieur à ses rivaux parmi les courtiers à escompte.

Un achat entre 1000 \$ et 25 000 \$ de fonds d'investissement vous coûtera chez Investel une commission de 1,75 %, soit de 0,25 % à 0,75 % de moins que les autres escompteurs. À 25 000 \$ et plus, les frais s'élèvent à 1 %. Chez les planificateurs financiers, les commissions gravitent autour de 4 % à 6 %.

Les conseillers et planificateurs vous diront sans doute qu'il est possible d'investir dans les meilleurs fonds (à frais) sans payer de frais... d'entrée. C'est vrai. Mais sa-

chez que vous allez vous faire attraper à la sortie avec des frais de rachat.

Certes, ces frais de rachat décroissent avec les années, partant bien souvent de 5 ou 6 % la première année à zéro la sixième année.

Un conseil. Mieux vaut payer tout de suite de maigres frais d'entrée et être libre de disposer des parts de nos fonds communs quand bon nous semble que de faire de fausses économies en attendant six ans.

Notez qu'il y a des fonds, comme ceux vendus par le Groupe Altamira et la plupart des fonds d'investissement gérés par les institutions bancaires, qui n'ont ni frais d'entrée et de sortie. Mais les frais de gestion annuels sont souvent plus élevés dans ce type de fonds communs.

Il est évidemment trop tôt pour évaluer la qualité du nouveau service de fonds communs de la Banque Nationale. Chose certaine, ça ne coûte pas cher de l'essayer!

Si jamais le service n'est pas à la hauteur des attentes suscitées, parions que les clients vont nous le laisser savoir!

À suivre...

Partez-vous pour le Sud ?

VOS IMPÔTS

Michel Lanteigne, FCA,

Associé, Caron Bélanger Ernst & Young

Lhiver approche déjà. Si vous avez la chance d'y échapper pour six mois, il y a cependant des choses auxquelles vous vous devez de penser.

On ne doit pas séjourner aux États-Unis pendant plus de 183 jours, afin de ne pas être réputés résidents américains. Cependant, en vertu des règles de la présence substantielle, même si vous êtes résidents canadiens et vous séjournez pendant moins de 183 jours annuellement aux États-Unis, vous pouvez être réputés résidents américains.

Il y a présence substantielle aux États-Unis si une personne y séjourne pendant au moins 31 jours durant une année et que, en suivant une formule visée par règlement, on obtienne un nombre de jours égal ou supérieur à 183.

La formule visée par règlement pour 1996 est la somme des jours pendant lesquels la personne a séjourné aux États-Unis dans l'année, plus le tiers du nombre de jours pendant lesquels elle a séjourné aux États-Unis en 1995, plus le sixième du nombre de jours pendant lesquels elle a séjourné aux États-Unis en 1994.

Pour les années d'imposition 1992 et suivantes, les résidents canadiens qui sont également considérés comme des résidents des États-Unis en vertu du critère de la présence substantielle sont tenus de produire une déclaration de divulgation, afin d'éviter des pénalités.

Exemple

Prenons l'exemple d'un Canadien, M. Beausoleil, qui a séjourné aux États-Unis pendant 122 jours en 1996. Il a également séjourné aux États-Unis pendant 122 jours en 1995 ainsi qu'en 1994. Afin de déterminer sa présence substantielle pour l'année 1996 aux États-Unis, il doit compter les 122 jours passés dans ce pays en 1996, plus le tiers des 122 jours passés dans ce pays en 1995, soit 40 jours 2/3, et le sixième des 122 jours passés aux États-Unis en 1994, soit 20 jours 1/3. M. Beausoleil respecte le critère de la pré-

sence substantielle et pourrait être considéré comme un étranger résident pour l'année 1996, puisqu'il a passé 183 jours aux États-Unis au cours des trois dernières années (122 + 40 2/3 + 20 1/3).

Bien que M. Beausoleil satisfasse au critère de la présence substantielle, il peut néanmoins être réputé étranger non-résident s'il établit qu'il y a eu un «lien plus étroit» avec un pays étranger pendant toute l'année.

Pour avoir un «lien plus étroit» avec un pays étranger en 1996, une personne doit:

— avoir séjourné aux États-Unis pendant moins de 183 jours durant l'année en cours.

— avoir une résidence aux fins fiscales dans un pays étranger pendant toute l'année, et

— avoir produit une déclaration de lien plus étroit auprès de l'Internal Revenue Service avant le 15 juin 1997. La déclaration doit être produite avant cette date, sinon la personne ne pourra pas se prévaloir de l'exemption relative au lien plus étroit pour 1996. Si cette déclaration n'est pas produite, une personne n'aura d'autre recours que la convention fiscale entre le Canada et les États-Unis pour éviter l'imposition aux États-Unis.

Les particuliers qui sont considérés comme résidents à la fois au Canada et aux États-Unis aux termes de la législation fiscale de chacun de ces pays peuvent éviter la double imposition sur leur revenu mondial, s'ils sont considérés comme un résident de l'un ou l'autre de ces pays en vertu de la Convention fiscale entre le Canada et les États-Unis.

Les particuliers qui se prévalent de la convention sont tenus de produire la formule de divulgation fondée sur la convention annexée à la formule 1040NR aux fins d'application de l'impôt américain.

Cette déclaration doit être produite au plus tard le 15 avril 1997 dans le cas des particuliers qui ont un revenu d'emploi de source américaine, ou le 15 juin 1997, dans tous les autres cas. Le défaut de produire une telle déclaration entraîne une pénalité minimale de 1 000 \$ US. Avant de partir, mettez votre testament à jour, réviser votre procuration, souscrivez à une assurance-hospitalisation, assurez-vous que quelqu'un s'occupe de votre courrier, vérifiez auprès de votre assureur si les biens que vous laissez au Canada sont couverts adéquatement en raison de votre absence prolongée et n'oubliez pas votre passeport (ou preuve de citoyenneté).

Arts et spectacles



Le roi et la reine de Quatre Saisons: Michèle Richard et le «Pierrafeu» Normand Brathwaite.



Sophie Lorain a reçu le trophée de la meilleure actrice de soutien pour son rôle dans Omertà.



Et c'est Claude Blanchard, pour son rôle de pégreux dans la même série, qui a reçu le pendant masculin.

Rien pour Urgence, Alys Robi, Innocence ou Jasmine

Normand Brathwaite en superforme

TÉLÉVISION



Louise Cousineau

Ceux qui ont raté la série *Omertà* l'hiver dernier ont dû trouver la remise des Géméaux bien longue hier. Les absents ont toujours tort, et vous vous reprendrez en janvier prochain. Toujours est-il que l'Académie n'avait pas beaucoup de choix. *Omertà*, c'était l'innovation. À côté, toutes les autres séries avaient un petit air suranné, même si certaines comme *Urgence* ont eu de meilleures cotes d'écoute. *Omertà* a fait avancer notre télévision. Je me demande ce que le gala de l'an prochain nous réserve puisque *Omertà 2* ne sera pas en ondes avant la saison prochaine. Souhaitons-nous de bonnes surprises...

Il y a maintenant deux galas des Géméaux. Celui de l'après-midi à RDI était animé par Simon Durivage, chaleureux, sympathique et prêt à rire des farces de ses invités. Petit gala fort réussi, sauf pour les farces plates de Claude Quenneville, que Durivage trouvait très drôles, et pour la présence de Mado Lamothe, dont je ne peux pas arriver à comprendre l'attrait. Elle a fait remarquer hier qu'elle avait été découverte par Christiane Charette, ce qui m'a beaucoup impressionnée. Je l'étais moins quand Mado a demandé à Christiane de la réinviter.

Claude Blanchard a été le clou du gala de l'après-midi. Présentant un trophée au monteur d'*Omertà* Jean-Pierre Cereghetti, il lui a glissé, dans le plus pur style mafia: « Oublie pas que c'est moi qui te l'ai donné ».

Le show de l'après-midi n'a pas les moyens de celui du soir. On nous a tout de même fait défiler un chariot de cocaïne. De craquer l'ineffable Blanchard: « Simon, reste toujours sur la bonne ligne ».

Tiens, tiens, mais il manquait un présentateur au gala de l'après-midi: le chef de la Sûreté du Québec, Serge Barbeau, dont l'Académie avait annoncé la présence. Trop occupé à faire le ménage dans ses troupes, peut-être.

Durivage est un excellent présentateur, mais comme animateur de gala et amuseur, Normand Brathwaite n'a pas son égal. On a beau s'attendre à le voir s'immiscer dans les séries comme les années passées, je me suis écroulée lorsqu'on l'a découvert en Jasmine, soutien-gorge proéminent, dans le vestiaire des filles. Il s'est retrouvé au lit pour une séance sado-maso avec Guylaine Tremblay dans une parodie d'*Omertà*, en amant mexicain d'Alys Robi et en Pierrafeu au bras de la reine de Quatre Saisons Michèle Richard. Bien sûr, on a cru un moment que Serge Laprade et la reine se réconcilieraient. Ce sera pour dans un autre dix ans.

On l'a aussi vu en combinaison de pilote, genre Grand Prix, bardé d'écussons du commanditaire Ford. Les temps sont durs à la télé. Et cette innovation maudite des dernières années, l'infomercial, a subi

une excellente parodie. Si seulement on pouvait trouver un moyen de brûler le canal Infopub.

Un progrès dans la présentation: on nous dit combien de Géméaux a déjà gagné le récipiendaire. L'an prochain, dites-nous donc pourquoi en bas d'écran.

Quelques surprises: Guy Fournier ne s'attendait vraiment pas à son trophée comme meilleur auteur de téléroman pour *Les Héritiers Duval*. Il a fait part de ses craintes sur l'avenir de notre télévision publique. Dommage qu'il n'ait pas préparé un discours plus élaboré. Et Michel Forget était absent — aucune raison invoquée — pour triompher comme meilleur acteur dans *Les Machos*. Est-ce possible qu'il ait pensé qu'une telle oeuvre ne pouvait rien lui apporter de bon?



Caroline Néron

Des gagnants surpris et timides

SUZANNE COLPRON

Lauréat du meilleur acteur dans un rôle de soutien, Claude Blanchard a remercié bien sûr toute l'équipe d'*Omertà*, mais aussi les Juliette Pétrie, Rose Ouellette et Olivier Guimond de ce monde.

« C'est une des plus belles joies que je peux avoir dans ma vie », a-t-il dit.

Sophie Lorain, meilleure actrice de soutien, était aussi très émue et très étonnée. « C'est l'un de se faire dire par les gens qu'on est bonne. Mais je souffre un peu du complexe de l'imposteur. Je suis trop gênée pour dire tout ce que ce prix représente pour moi. Je ne m'y attendais pas », a-t-elle confié.

Luc Dionne, meilleur auteur, a promis une deuxième année d'*Omertà* supérieure à la première.

Du côté téléroman, c'est Guy Fournier qui a été sacré meilleur auteur pour *Les Héritiers Duval*. Il prépare une nouvelle série qui sera diffusée en 1998 à la SRC sur les relations de couple. « C'est différent de tout ce que j'ai fait, a-t-il affirmé. C'est un téléroman à deux seuls personnages. »

Sonia Benezra, qu'on voit moins cette année à la télévision, a gagné le trophée de la meilleure entrevue.



Janette Bertrand, en acceptant son trophée pour le texte de la meilleure émission dramatique, a annoncé qu'elle serait de retour à Radio-Canada l'an prochain. Tant pis pour Télé-Québec!

Elle était en compétition contre des gens du calibre de Janette Bertrand et Simon Durivage.

« Je l'apprécie énormément, d'autant plus que je ne m'y attendais pas », a-t-elle lancé, ajoutant qu'elle tournera prochainement dans un film anglais réalisé à Montréal par Georges Mihalka. Elle prépare aussi de « grandes rencontres » pour TQS et le réseau anglais de Radio-Canada.

Louise Portal était aussi très touchée de recevoir un Géméaux. Meilleure interprète dans un premier rôle féminin, elle avait obtenu un prix identique dans le passé pour le même rôle. « C'est beaucoup deux trophées pour une actrice, a-t-elle dit. Mais ce n'est pas trop pour un personnage... »

Patrice L'Écuyer, de son côté, lauréat du meilleur animateur, a rendu hommage à l'équipe de son talk-show. « C'est très facile d'animer une émission comme celle-là quand on a une équipe qui travaille aussi fort. C'est beaucoup d'énergie mais c'est facile. »

Pour sa part, Nicole Leblanc a gagné son premier Géméaux en 30 ans de carrière. « Je suis contente, a-t-elle fait. Mais je suis aussi contente d'avoir travaillé avec Janette, une femme extraordinaire et très dynamique. »

Les gagnants et gagnantes des prix Géméaux 1996

Émissions

- Meilleure série dramatique: *Omertà*
- Meilleur téléroman: *Sous un ciel variable*
- Meilleure émission dramatique: *L'Affaire Nogaret (Grands procès)*
- Meilleure émission ou série d'animation: *Spirou II*
- Meilleure série de variétés: *L'Écuyer*
- Meilleur spécial de variétés: *Ginette Reno*
- Meilleure série humoristique: *Moi et l'Autre*
- Meilleur spécial humoristique: *Bye Bye 95*
- Meilleur spécial arts de la scène: *SalTIMBANCO*
- Meilleure série d'émissions culturelles: *Visions d'Amérique*
- Meilleure série de services: *Qui vive!*
- Meilleure série d'affaires publiques: *Enjeux*
- Meilleur journal télévisé: *Le Téléjournal*
- Meilleur documentaire d'auteur: *Le Jardin oublié*
- Meilleure série documentaire: *M'aimes-tu?*
- Meilleur spécial d'information: *Réfé-*

rendum 95

- Meilleur jeu télévisé: *Les Zigotos*
- Meilleure série jeunesse (2-12 ans), dramatique: *La Maison de Quinzie*
- Meilleure série jeunesse (2-12 ans), information: *Le Petit Journal*
- Meilleure série jeunesse (13-17 ans): *Ici ados Canada III*
- Meilleure série de sports: *Soirée du hockey*

Mémoires

- Meilleure réalisation série dramatique: Pierre Houle, *Omertà*
- Meilleure réalisation, téléroman: Pierre-Yvan Dubuc, *Graffiti*
- Meilleure réalisation, dramatique: Johanne Prigent, *L'Affaire Nogaret*
- Meilleure réalisation, variétés: Pierre Brochu, *Ginette Reno*
- Meilleure réalisation, humour: Stéphane Laporte, Jean-Jacques Sheitoyan, *Toute ressemblance avec des personnes connues est ben de valeur pour eux autres!*
- Meilleure réalisation, émission culturelle ou de services: Sylvie Berkowicz, *Perfecto*
- Meilleure réalisation, documentaire: Jean-Pierre Maher, *La Dépression et la Ma-*

niaco-dépression

- Meilleure réalisation, jeunesse: Louis Choquette *Ici ados Canada III*
- Meilleur texte, série dramatique: Luc Dionne, *Omertà*
- Meilleur texte, téléroman: Guy Fournier, *Les Héritiers Duval*
- Meilleure recherche, émission culturelle ou de services: Dali Sanschagrin, *Perfecto*
- Meilleure recherche, documentaire: Terri Foxman et al., *Steinberg*
- Meilleure recherche, jeunesse: Lise Gobeille, Daphné Pontbriand, *Bêtes pas bêtes plus*
- Meilleure direction photo (vidéo): Sylvain Brauli, *SalTIMBANCO*
- Meilleure direction photo (film): Louis de Ernsted, *Omertà*
- Meilleur montage, dramatique: Jean-Pierre Cereghetti, *Omertà*
- Meilleure réalisation, variétés: José Heppel, *Les Ailes du feu*

- Meilleur montage, documentaire: Vidal Béique, *Steinberg*
- Meilleur son, dramatique: Luc Boudrias et al., *Omertà*
- Meilleur son, arts de la scène: Marc Doiron, *Glenn Gould*
- Meilleurs décors: Jean-Claude La-jeunie, *Marcel poursuivi par les chiens*
- Meilleures costumes: Mireille Vachon, *La Princesse astronaute*
- Meilleurs maquillages: Sylvie Caya et al., *Bye Bye 95*
- Meilleure musique: Michel Cusson, *Omertà*
- Meilleure infographie: Marc-André Simard, André Vaudrin *Branché*
- Meilleure équipe de reportage: Mehmet Aksin et al., *Tchitchénie*

- Rôle de soutien masculin: Claude Blanchard, *Omertà*
- Rôle de soutien féminin: Sophie Lorain, *Omertà*
- Humour: André-Philippe Gagnon, *Toute ressemblance avec des personnes connues est ben de valeur pour eux autres!*
- Jeunesse, dramatique: Robin Aubert, *Radio enfer*
- Variétés: Patrice L'Écuyer
- Émission culturelle ou de services: Christiane Charette, *Christiane Charette en direct*
- Information: Bernard Derome, *Référendum 95 (RC)*
- Entrevue: Sonia Benezra, *Céline Dion à Los Angeles*
- Jeunesse, variétés: Christian Bégin et al., *Télé-Pirate V*
- Sports: Michel Beaudry et al., *Hockey Molson du Canadien*

Prix spéciaux

- Prix du public: *Omertà*
- Grand prix de l'Académie: Richard Garneau
- Prix du multiculturalisme: *Steinberg*
- Prix spécial: Lucie Robitaille

SPECTACLES

Salles de répertoire

DUEL IN THE SUN
Auditorium F.C. Smith (7141, Sherbrooke o.): 18 h.

FOUR ROOMS
Cinéma du Parc (1): 14 h.

MAN OF THE YEAR
Cinéma du Parc (3): 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.

MAYBE...MAYBE NOT
Cinéma du Parc (2): 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.

NAPOLÉON
Conservatoire d'art cinématographique: 20 h 30.

POSTMAN (THE) (IL POSTINO)
Cinéma du Parc (1): 19 h 15.

POWER
Cinéma Parallèle: 19 h, 21 h.

STARMAKER (THE)
Cinéma du Parc (1): 21 h 30.

UNDERGROUND
Cinéma du Parc (1): 16 h.

Musique

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier)
Orchestre Symphonique de Montréal et Chœur OSM. Dir. Charles Dutoit. James Morris, basse, Heidi Grant Murphy, soprano, John de Lancie, récitant. Prologue de *Melisofolia* (Boito), *Pæg Gynt* (Grieg) (intégrale). Grands Concerts: 20 h.

SALLE PIERRE-MERCURE
La Nef et Karen Young, chanteuse. *Le Cantique des Cantiques*. Concerts Radio-Canada: 20 h.

Théâtre

THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE (Place des Arts)
À toi, pour toujours, la Marie-Lou, de Michel Tremblay. Mise en scène de René Richard Cyr. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h, 20 h 30; dim., 14 h 30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
Indépendance, de Lee Blessing. Trad. de François Bouchereau. Adapt. de Robert Vézina. Mise en scène de Fernand Rainville. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h et 20 h 30; dim., 15 h.

ESPACE LIBRE (1945, Fullum)
Nostalgia, de Eric Taillefer. Mise en scène de Patricia Pérez. Du mar. au sam., 20 h 30.

CENTAUR (453, St-François-Xavier)
The Glace Bay Miners Museum, de Wendy Lill. Du mar. au sam., 20 h; mat., sam., dim., 14 h.

Variétés

CLUB SODA (5240, Ave. du Parc)
Boum Ding Band: 20 h 30.

JAZZONS (300 Ontario e.)
Holly Arsenault: 22 h.

CABARET (2111, St-Laurent)
Les Charbonniers de l'enfer, avec Michel Borgeau, Michel Faubert, André Marchand, Jean-Claude Mirandette et Normand Miron: 20 h.

KOJI'S KAIZEN (4120, Ste-Catherine o.)
Trio Greg Clayton: de 19 h 15 à 22 h 30.

BIDDLE'S (2060, Aymer)
Trio Bernard Primeau: de 20 h à minuit.

BAROUF (4171, St-Denis)
Les Blaireaux: dès 21 h.

BOURBON STREET (La Louisiane, 2045, route 117, Mont-Rolland)
Boogie Wonder Band: dès 21 h.

Oliver Stone: après Nixon, Alexandre le Grand

Agence France-Presse ATHÈNES

Le gouvernement grec a promis « toute l'aide nécessaire » au cinéaste américain Oliver Stone pour la réalisation d'un film sur la vie d'Alexandre le Grand, a indiqué samedi le ministre de la Culture, Evangelos Venizelos.

En visite à Athènes, Stone a été reçu vendredi par M. Venizelos, pour discuter d'un éventuel tournage en Grèce de ce film, encore à l'état de projet.

Roi macédonien qui se rendit maître de la Grèce avant de pousser ses conquêtes jusqu'à l'Inde, Alexandre le Grand (356-323 av.-J.C.) a été consacré « grand héros national » par les Grecs.

CKAC 730
RADIO MÉDIA

Proulx a des choses à dire à Daniel Johnson...

EMISSION SPECIALE DES 11 h 15

CKAC 730
RADIO MÉDIA
MONTRÉAL CHOISIT LA RADIO QUI PARLE!

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
2 (9) 13	Ce soir		Virginie	La Petite Vie	4 et demi...		Enjeux / Les Oubliés du sang contaminé: guérisons miraculeuses	Le Téléjournal	Le Point (22-25)	Fa si la chanter (23:02)	Sport / Politique fédérale (23:50)		2 (9) 13
4 (8) 7 (10)	Le TVA	Piment fort / F. Massicotte	Chasse aux trésors	Fleurs et Jardins	Minisérie / Lady Boss (4/4)	Les Machos / Début	Le TVA	chaBada / Petru Guelfucci, Claire Lamarche, Rodger Brulotte	TVA Sports / Loteries (23:52)				4 (8) 7 (10)
15 (17) 24 (45)	Carmen Sandiego	Aventures de la courte échelle	Québec plein écran	Exploration	500 Nations	Pignon sur rue	Christiane Charette en direct	Québec plein écran (23:23)					15 (17) 24 (45)
16 (30) 35	La Guerre des clans	Flash / Alain Dumas	Elle écrit au meurtre	Cinéma / PÉRIL AU 80e PARALLÈLE (6) avec Katherine Mary Stewart, Richard Chamberlain	Reddy Reddy Go! / Manon Gauthier, le groupe Yesterday Les Beatles	Le Grand Journal	Sports Plus						16 (30) 35
5	Newswatch	Inside Qc	Halifax Comedy Fest	Just for Laughs / Début	Comics! / Début	Hour Has 22 Minutes / Début	The Office	CBC News	News	Kids in the Hall			5
6		City Beat											6
12	Pulse	E.T.	The Simpsons	Cosby	Roseanne	Murphy Brown	Cybill	Two / Début	CTV News	Pulse			12
8	Newsline	Wheel of...	Jeopardy!	Melrose Place						Nightline			8
ABC 22	News	ABC News	M*A*S*H	Dangerous Minds / Début	Football de la NFL / Cowboys - Eagles								ABC 22
CBS (3)	News	CBS News	E.T.	Cosby	Pearl	Murphy Brown	Cybill	Chicago Hope	News	Late Sh. (23:35)			CBS (3)
NBC (5)	News	NBC News	Home Improv.	Wheel of...	Jeff Foxworthy	Mr. Rhodes	Cinéma / MOTHER, MAY I SLEEP WITH DANGER? avec Tori Spelling			Tonight (23:35)			NBC (5)
33	NewsHour	Nightly Business	Wildest Rivers	Survival Specials	The Saint Louis Symphony Orchestra				Cinéma / THE MAN WHO KNEW...				33
57	ITN News	Nightly Business	NewsHour	NY: The State of Education	Motorweek	Sneak Previews	Flambards	EastEnders	Charlie Rose				57
12	C. Sandiego	Volt	Panorama	Vimy	Julie Lescaut: double rousse		Déclic! Mag.	Panorama					12
24	Kratt's Creat.	Wishbone	Vista	Studio 2	TVO Mystery / ...the Beast	Chiller	Prokofiev by Two						24
A & E	Quincy M.E.	The Equalizer	Biography: Jack Lemmon	Poirot: The Double Clue	Miss Marple: A Caribbean Mystery	Law and Order							A & E
BRAVO	Didier Lockwood / C. Escoude	Bravo! News	L'Assassin	Foot Notes	Cendrillon	Monty Python	The Governor						BRAVO
CANAL D	Objectif Aventure	Animalier / Pourquoi jouent-ils?	Les Grandes Civilisations oubliées	Force brute	Le Fugitif	Cinéma / ANDALOUSIE (5)							CANAL D
DISC.	Go for It!	@ discovery.ca	Behaving Like Animals	Encore Presentation									DISC.
FOX	The Simpsons	Roseanne	Cheers	Home Improv.	Melrose Place	Party Girl	Lush Life	Seinfeld	Cops	Star Trek: Deep Space Nine			FOX
FOX(Ont)	Home Improv.	The Simpsons	Home Improv.	Seinfeld				Matlock		Star Trek			FOX(Ont)
MP	Planète Rock	Les Bombes	Le Mix	1 x 5	Musique vidéo								MP
NW	World News	Business World	Early Edition	The Lead	Face Off	Pamela Wallin Live	Rough Cuts	The National	National Sports				NW
RDI	Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital Actions	Reportages / Bélarus; Moines	Le Journal RDI	Maison neuve à l'écoute	Atlantique / Qc	Le Téléjournal	Ontario / l'Ouest			RDI
RDS	Volleyball (17:30)	Sports 30 Mag	Arts martiaux	Le Sport sans limite	Golf PGA / Le Challenge Buick	Sports 30 Mag	Et que ça bouge						RDS
SE	Lampoon (17:05)	La Disparition de Christina (18:40)	La Vallée des nuages (20:15)					Le Spécialiste / Fantômes intimes (23:50)					SE
TMN	Judy Gold Comedy... (18:15)	French Kiss	Don Juan DeMarco	Gladiator Cop (22:45)									TMN
TSN	Wave Warriors	Sportsdesk	That's Hockey!	Road to the World Series	NHL			Sportsdesk					TSN
TV5	Chiffres...	Studio Gabriel	Journal FR2	Cinéma / DES CORNICHOONS AU CHOCOLAT (5)	La Mémoire de la conquête	Paris Lumières	Journal belge	Studio Gabriel	Le Cercle de...				TV5
YTV	Casper	Felix the Cat	Reboot	Are You Afraid	Beasties	Anti-Gravity...	Must Be Mad!	Tarzan	My Hometown	Dave Osborne	Catwalk		YTV

par Louise Cousineau

16:00 10 - Claire Lamarche
Sujet: j'ai mis mon mari dehors. Tiens tiens.

18:30 10 - Piment fort
Invités de la semaine: Serge Chapleau, François Léveillé et François Massicotte.

19:30 2 - La Petite Vie
On veut placer Popa et Moman dans une maison de vieux. Bon sujet. Souhaitons qu'il soit mieux réussi que celui des menteurs anonymes qui volait bas.

20:00 2 - 4 et demi
Un téléroman adorable et sans prétention qui se déroule autour d'une clinique vétérinaire.

21:00 2 - Enjeux
Les faux miracles du père Tardif: un reportage qui analyse les miracles du père Tardif qui est venu à Montréal l'hiver dernier, et les tensions que ses performances créent dans l'Eglise.

21:00 10 - Les Machos
Les fidèles de Lise Payette vont être contents. Son téléroman recommence ce soir.

22:30 10 - Cha Ba da
Petru Guelfucci, l'extraordinaire chanteur de Corsica y sera. Le violoncelle aussi, souhaitons-le.



Claire Lamarche

CABLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANAL D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TMN = THE MOVIE NETWORK - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV



PHOTO ANDRÉ FORGET, La Presse

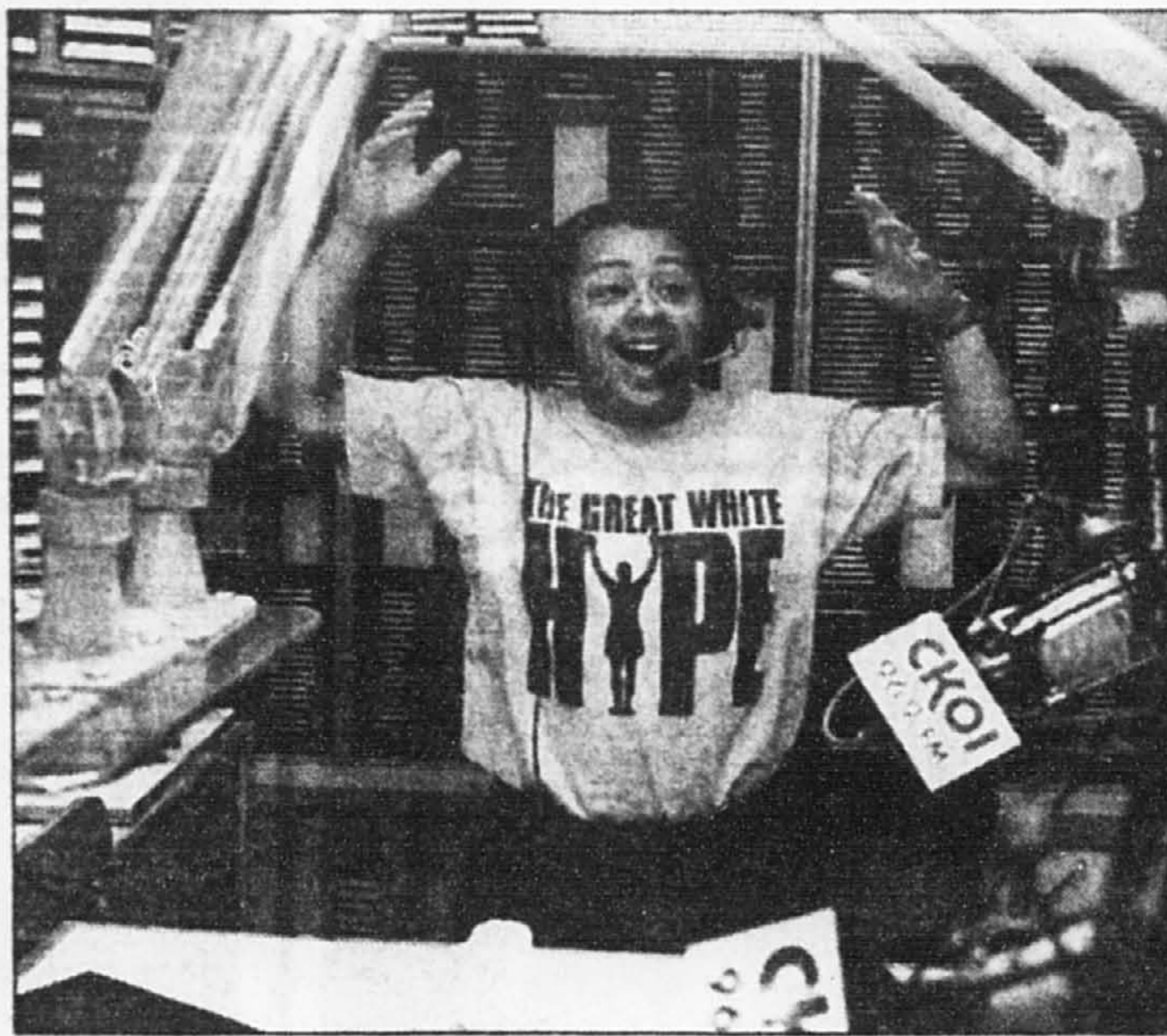


PHOTO ROBERT MADON, La Presse

Il aura fallu un journaliste et pas moins de quatre photographes pour suivre Normand Brathwaite pendant une journée, jeudi dernier. De son émission matinale *Y'é trop de bonne heure*, à CKOI (ci-dessus), aux répétitions du gala des Géméaux en soirée (à droite), en passant par l'enregistrement de *Piment fort* au Café Campus en après-midi (à gauche).

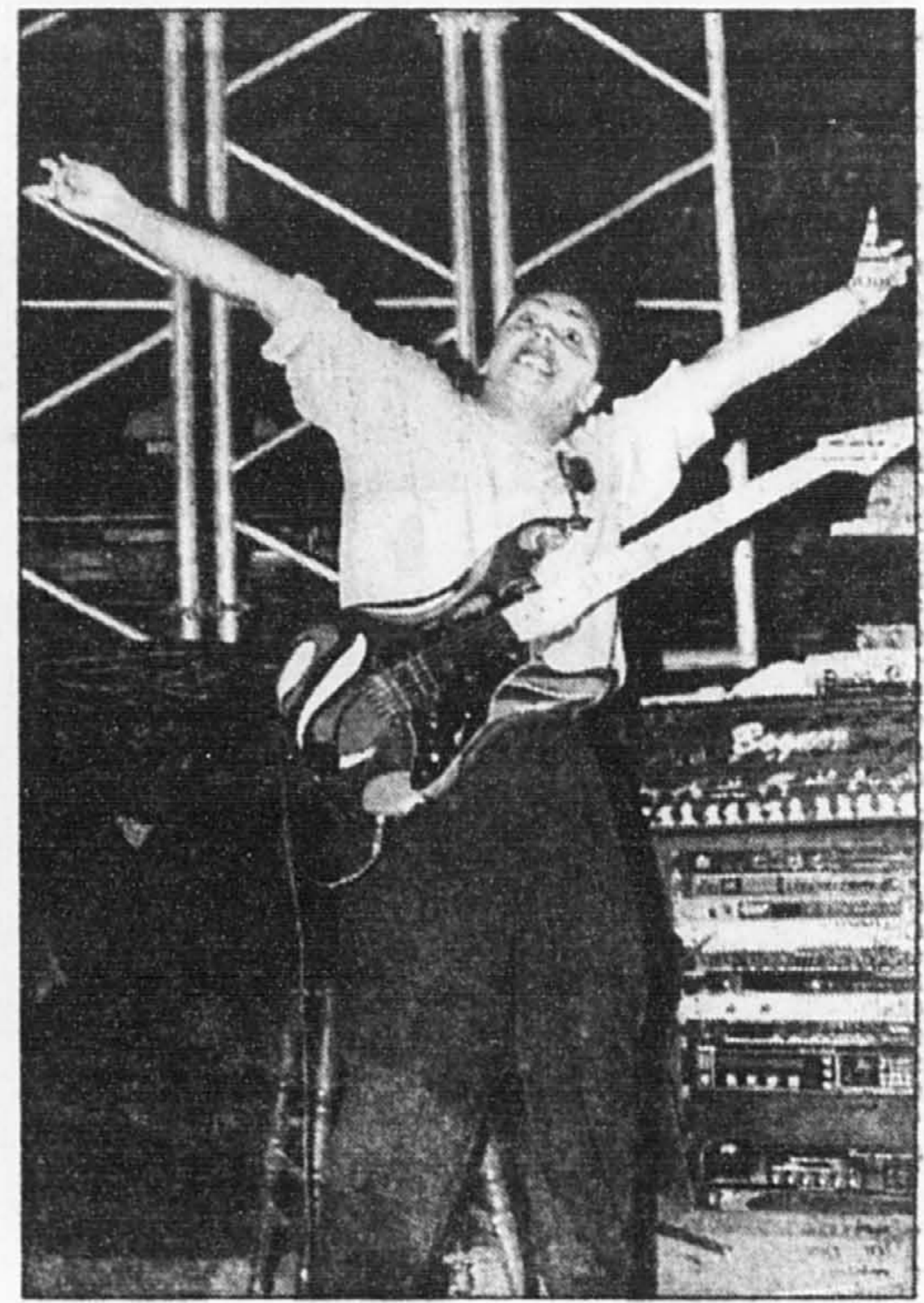


PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

Comment suivre Normand Brathwaite pendant une journée sans se fatiguer



Jean Beaunoyer

« **J**e vis dans l'incertitude, dans un no man's land, dit Normand Brathwaite devant le seul verre de vin de sa journée, la seule gâterie, le seul moment de répit de sa journée folle de 16 heures de travail, de rires et d'animation. Je suis un Noir, ce qui est incertain ; je suis un Québécois, ce qui est encore incertain, et je suis francophone, ce qui est tout aussi incertain. Je ne sais pas combien j'ai en banque, ce que je gagne par semaine, et je n'ai pas de plan de carrière. »

Par orgueil, par défi, par envie, je ne sais trop, j'ai voulu me mesurer à Normand Brathwaite en vivant sa journée la plus folle de la semaine, en courant avec lui le marathon de sa vie et en le suivant à pas de course. Cette entreprise a

débuté à 4 heures et demie du matin, l'heure normale du lever de Brathwaite. A six heures, j'étais à CKOI, au fond du studio, en train d'observer cette belle petite famille de l'émission *Y'é trop de bonne heure*. A micro fermé, Normand raconte des blagues, se promène dans les corridors de la station, me présente Claude Poirier et attend Bruny Surin, un autre coureur. Il a eu l'idée d'envoyer Surin chercher au pas de course les Egg McMuffins du déjeuner au Mac Donald's, et de minuter son temps de retour. Brathwaite prend la précaution d'appeler un policier du quartier pour lui demander de ne pas arrêter le Noir qui court dans la rue. « Il n'est pas dangereux », ajoute-t-il. Et le gag est parfaitement réussi !

« Le Québécois n'est pas raciste »

« Le Québécois n'est pas raciste, raconte Brathwaite. Il n'y a aucun préjugé ici. J'ai eu des blondes blanches, j'ai été élevé à Rosemont et je n'ai jamais souffert de préjugés. » Son père, qui travaillait dans la construction, est d'origine jamaïcaine ; sa mère est une Blanche et la famille vibrait pour la musique. Beaucoup de jam sessions dans le salon où de grands musiciens noirs venaient faire la fête entre deux engagements à l'Esquire Show Bar ou au Rising Sun. C'est le père qui triait musique.

À l'heure du dîner, l'animateur

rencontre un agent d'assurances, et puis le médecin qui lui fait subir de nombreux tests. Encore les assurances pour l'émission *Piment fort*. Ce jour-là, Normand doit enregistrer deux émissions et son habilleuse Sylvie Lacaille l'attend impatiemment. Deux costumes différents parce qu'il ne doit jamais porter deux fois le même vêtement. Il n'a acheté aucun morceau de linge depuis des années. Il passe sa vie vêtu de costumes empruntés.

Il passe sa vie à protéger sa vie, à prévenir les maladies, les défaillances. Pas de café, pas de cigarette, coucher à neuf heures et aucune vie sociale. Il y a quelques années, il vomissait tous les jours et son sang s'appauvrissait dangereusement. Son médecin lui a ordonné à l'époque de changer son mode de vie ou de changer de carrière. Depuis, il absorbe des vitamines, mange beaucoup de poisson et se fait masser deux fois par semaine pour chasser le stress.

« Une simple grippe pour moi et c'est la catastrophe qui coûte une

fortune aux producteurs. Je ne peux pas me permettre de guérir : il faut que je prévienne. C'est comme ça dans le show-business. » Plusieurs de ses camarades lui envient cette jeune masseuse qui active sa circulation deux fois par semaine. C'est pour sa santé, je le répète.

« Une simple grippe pour moi et c'est la catastrophe qui coûte une fortune aux producteurs. Je ne peux me permettre de guérir : il faut que je prévienne. C'est comme ça... »

Après les deux émissions de *Piment fort* qu'il a animées à un train d'enfer au Café Campus, Brathwaite m'accorde une entrevue dans un restaurant où il ne mangera pas. Il me raconte qu'il a été le premier Noir en Amérique à annoncer une marque d'automobile. Au début, on avait refusé, à Detroit, de laisser le Noir annoncer le produit Chrysler. Ça ne se faisait pas. Mais on a compris que le Québec n'était pas une province comme les autres, pour ne pas dire un pays. On sait que l'animateur a perdu son permis de conduire et son contrat avec Chrysler après avoir pris un verre de trop (0,13 à l'alcool).

« C'est pas grave : j'ai fait carrière avec cet incident et mon divorce. A

chaque émission, on en parle. C'est un running gag. »

De Brecht et Beckett à *Chez Denise* : « Tabanouche ! »

Pourtant, ce n'est pas la carrière qu'il imaginait quand il étudiait le théâtre au cégep de Sainte-Thérèse...

« Mon meilleur ami était Marc Bland. On l'appelait 'l'ombre blanche' de Normand Brathwaite. Il voulait jouer à la télévision, faire des commerciaux et devenir un comédien populaire. Moi je croyais à l'époque, qu'à part Brecht et Beckett, tout le reste était de la merde. J'étais fasciné par le théâtre expérimental. Un jour, Denise Filiatrault m'a demandé de jouer le rôle d'un Haïtien dans *Chez Denise* et ma vie a changé du jour au lendemain. On me reconnaissait dans la rue et on m'appelait 'Tabanouche', avec l'accent. Peu de temps après, je t'ai plus supporté. J'ai fait un burn-out et je me suis réfugié pendant deux semaines, tout seul, en Gaspésie. Je n'étais pas préparé à ce genre de carrière. »

Dehors, des étudiants attendaient Brathwaite pour une banderole. Le soir venu, il jouait de la guitare comme Jimi Hendrix pendant la répétition du gala des prix Géméaux. Et Normand Brathwaite était encore heureux. Et moi, tellement fatigué...

Wispelwey : l'excellence

CLAUDE GINGRAS

Pieter Wispelwey joue ici depuis 1994 (Maison Trestler, Lanaudière, etc.), mais c'est hier seulement que Montréal, plus précisément le L.M.M.C., découvrait le jeune violoncelliste hollandais. L'entendant pour la quatrième fois, je parlerai plutôt d'excellence maintenue, ce qui, finalement, est beaucoup plus valable.

Impeccable technicien, musicien dans l'âme, interprète racé à la concentration totale, Wispelwey n'a rien à envier à qui que ce soit. Même pas à Rostropovitch — en ce qui concerne, en tout cas, la très longue et périlleuse première Suite pour violoncelle seul de Britten, composée pour — et créée par — le célèbre violoncelliste russe (comme les deux autres, du reste). Faisant précéder son exécution d'une commentaire et jouant ensuite de mémoire, Wispelwey se montra aussi virtuose que le créateur et, en même temps, interprète plus fin.

Utilisant cette fois un violoncelle français anonyme de 1824, il dota son Brahms de chaleureux rubatos et son pianiste s'y montra parfait chambriste. L'interminable Hindemith post-romantique correspondait à un excédent d'une demi-heure qui, en fin de programme, engendra une certaine fatigue chez le violoncelliste et lui fit perdre un peu de justesse dans *l'Arpeggione*.

PIETER WISPELWEY, violoncelliste, et PAOLO GIACOMETTI, pianiste. Dimanche après-midi, Pollack Hall de l'université McGill. Présentation : Ladies' Morning Musical Club.

Programme :
Drei kleine Stücke pour violoncelle et piano, op. 8 (1917) — Hindemith
Sonate pour violoncelle et piano no 1, en mineur, op. 38 (1862-65) — Brahms
Suite pour violoncelle seul no 1, en sol majeur, op. 72 (1964) — Britten
Sonate pour arpeggione (violoncelle) et piano en la mineur, D. 821 (1824) — Schubert

Le Théâtre du Nouveau Monde et les artistes de la saison vous donnent rendez-vous au Complexe Desjardins, tous les midis, du 30 septembre au 4 octobre.

Une rencontre unique pour fouiner dans les photos souvenirs du TNM, revoir les costumes, l'envers des décors et découvrir la maquette du nouveau TNM.

Une occasion idéale pour s'abonner sur place et courir la chance de gagner son abonnement !

Au plaisir de vous rencontrer !

Abonnements : 866-8668

LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS

4.99 EN MATINÉE REPRÉSENTATIONS AVANT 18H00

4.99 La FIEVRE du MARDI

aussi le MERCREDI à 4.99\$ aux ANGRIGNON, LAVAL, VERSAILLES et F.P.8 (Greenfield Park)

HORAIRES DU 29 SEPT. au 3 OCT. INFO-FILM: 866-0111

<p>CENTRE EATON 705, rue Ste-Catherine O 986-5730</p> <p>✓FIRST WIVES CLUB (G) 1:10-4:00-7:00-9:20 ✓2 DAYS IN THE VALLEY (13+) 1:20-4:10-7:10-9:30 ✓PUDDING CHOMEUR (13+) 4:40-9:50 ✓TIN CUP (G) 1:00-6:50 jeu 1:00 ✓LE CLUB DES EX (G) 1:50-4:30-7:30-10:00 2 JOURS DANS LA VALLEE (13+) 1:40-4:50-7:20-9:40 ✓A TIME TO KILL (13+) 1:30-5:00-8:30</p> <p>LOEWS 954, rue Ste-Catherine O 861-7437</p> <p>L'HOMME IDEAL (G) 1:00-3:30-7:00-9:30 LES CAPRICES D'UN FLEUVE (13+) 1:30-4:00-7:15-9:50 ✓RICH MAN'S WIFE (13+) 1:15-3:40-7:00-9:35 mer 1:15-3:40-9:35 LA NUIT DU DELUGE (G) 1:40-4:10-7:30-10:00 L'ONESTAR (13+) 3:50-9:40 CONTE D'ETE (G) 12:50-6:45</p> <p>PALACE 6 598, rue Ste-Catherine O 866-6991</p> <p>TOUS LES JOURS - TOUS LES FILMS 2.50\$</p> <p>NUTTY PROFESSOR (G) 12:20-2:25-5:00-7:10-9:10 THE FRIGHTENERS (13+) 12:40-3:00-5:20-7:40-10:00 ✓MISSION-IMPOSSIBLE (G) 12:05-2:20-4:40-7:00-9:20 ✓ERASER (16+) 12:30-2:45-5:05-7:20-9:40 ✓STRIPTEASE (13+) 4:20-9:30 ✓TWISTER (G) 1:40-6:50 ✓COURAGE UNDER FIRE (G) 12:10-2:35-4:55-7:30-9:50</p> <p>DORVAL 260, ave Dorval 631-8586</p> <p>ENTREE GENERALE 6.00\$ - MATINEES 4.25\$ MARDI & MERCREDI 4.25\$ ENFANTS & AGE D'OR 4.25\$</p> <p>✓EXTREME MEASURES (13+) 7:20-9:45 dim 1:00-7:20-9:45 LAST MAN STANDING (13+) 7:30-9:55 dim 1:20-7:30-9:55 MAXIMUM RISK (13+) 7:10-9:25 dim 1:30-7:10-9:25 FLY AWAY HOME (G) 7:00-9:35 dim 1:15-7:00-9:35</p> <p>GREENFIELD PARK 3620, boul. Taschereau 671-6129</p> <p>TOUS LES JOURS - TOUS LES FILMS 2.50\$</p> <p>MISSION-IMPOSSIBLE (G) 7:15-9:20 dim 1:50-7:15-9:20 NUTTY PROFESSOR (G) 7:00-9:00 dim 2:00-7:00-9:00 FIRST KID (G) dim 2:00-4:25 COURAGE UNDER FIRE (G) 7:20-9:35 dim 1:45-7:20-9:35</p> <p>F.P.8-POINTE CLAIRE (Pointe-Clare) 185 boul. Hymus 697-8095</p> <p>✓A TIME TO KILL (13+) 7:00-10:00 dim 1:00-4:00-7:00-10:00 ✓2 DAYS IN THE VALLEY (13+) 7:15-9:40 dim 1:30-3:55-7:15-9:40 HUNCHBACK OF NOTRE DAME (G) dim 1:45 ✓2 DAYS IN THE VALLEY (13+) 7:15-9:40 dim 3:55-7:15-9:40 ✓FIRST WIVES CLUB (G) 7:35-10:10 dim 1:20-5:00-7:35-10:10 EMMA (G) 9:25 ✓BOGUS (G) 7:05 dim 1:25-4:45-7:05 JACK (V.F.) 7:45-10:05 dim 1:10-4:45-7:45-10:05 FIRST KID (G) dim 2:00-4:25 RICH MAN'S WIFE (13+) 7:30-9:45 ✓INDEPENDENCE DAY (13+) 7:00-9:55 dim 1:05-4:05-7:00-9:55</p>	<p>F.P.8-GREENFIELD PK 5000, boul. Taschereau 672-2229</p> <p>RICH MAN'S WIFE (13+) 7:15-9:20 PINOCCHIO V.F. (G) dim 2:00-4:00 L'HOMME IDEAL (G) 7:00-9:15 dim 1:30-3:45-7:00-9:15 2 JOURS DANS LA VALLEE (13+) 7:05-9:40 dim 1:40-3:55-7:05-9:40 ✓FIRST WIVES CLUB (G) 7:10-9:25 dim 1:45-4:10-7:10-9:25 FIRST KID (G) dim 2:10-4:40 A TIME TO KILL (13+) 7:00-9:45 ✓2 DAYS IN THE VALLEY (13+) 7:35-9:50 dim 1:50-4:05-7:35-9:50 ✓LE CLUB DES EX (G) 7:20-10:00 dim 2:05-4:15-7:20-10:00 JACK (V.F.) (G) 9:55 dim 3:50-9:55 BOGUS (G) 7:25 dim 1:35-7:25</p> <p>LAVAL 1600, boul. Le Corbusier 688-7776</p> <p>2 JOURS DANS LA VALLEE (13+) 7:10-9:40 dim 1:50-4:20-7:25-9:40 L'HOMME IDEAL (G) 7:10-9:30 dim 1:40-4:10-7:10-9:30 ✓TIN CUP (G) 7:00-9:55 JACK (V.F.) (G) 7:30-9:50 dim 1:30-4:45-7:30-9:50 jeu 9:50 ✓2 DAYS IN THE VALLEY (13+) 7:15-9:35 dim 2:00-4:30-7:15-9:35 LE ROCHER (13+) 6:50 dim 1:20-4:00-6:50 PHENOMENON (G) 9:25 ✓LE CLUB DES EX (G) 7:25-9:50 dim 1:50-4:30-7:25-9:50 HUNCHBACK OF NOTRE DAME (G) dim 1:20-3:35 RICH MAN'S WIFE (13+) 7:15-9:25 ✓FIRST WIVES CLUB (G) 7:10-9:35 dim 1:40-4:20-7:10-9:35</p> <p>CINEMA ANGRIGNON 7077, boul. Newman 366-2463</p> <p>JACK (V.F.) (G) 6:45-9:05 dim 2:00-4:25-6:45-9:05 PINOCCHIO V.F. (G) dim 2:30-4:20 A TIME TO KILL (13+) 7:00-9:50 2 JOURS DANS LA VALLEE (13+) 7:15-9:35 dim 1:30-4:10-7:15-9:35 LE CLUB DES EX (G) 7:25-9:45 dim 1:50-4:15-7:25-9:45 FIRST KID (G) dim 2:10-4:40 RICH MAN'S WIFE (13+) 6:50-9:10 HUNCHBACK OF NOTRE DAME (G) dim 2:15-4:55 JACK (G) 5:55-9:20 ✓FIRST WIVES CLUB (G) 7:35-9:55 dim 2:10-4:45-7:35-9:55 TIN CUP (G) 9:30 BOGUS (G) 7:10 dim 1:35-4:05-7:10 ✓2 DAYS IN THE VALLEY (13+) 7:05-9:25 dim 1:20-4:00-7:05-9:25 L'HOMME IDEAL (G) 7:20-9:40 dim 1:40-4:30-7:20-9:40</p> <p>VERSAILLES Place Versailles 353-7880</p> <p>L'HOMME IDEAL (G) mar,mer,jeu 7:00-9:25 dim 2:30-7:00-9:25 2 JOURS DANS LA VALLEE (13+) mar,mer,jeu 7:30-9:50 dim 2:50-7:30-9:50 ✓LE CLUB DES EX (G) mar,mer,jeu 7:15-9:35 dim 2:00-7:15-9:35 MAXIMUM RISK (13+) mar,mer,jeu 7:10-9:30 dim 2:20-7:10-9:30 JACK (V.F.) (G) dim mar,mer,jeu 7:05-9:30 PINOCCHIO V.F. (G) dim 2:15 FIRST WIVES CLUB (G) mar,mer,jeu 7:25-9:45 dim 2:40-7:25-9:45</p>
---	---

SON DIGITAL

GREENFIELD PARK 2.50 TOUS LES FILMS
3620, boul. Taschereau 671-6129

On ajoute 5 supplémentaires

DU 13 AU 16 NOVEMBRE 1996

BILLET EN VENTE MAINTENANT
RÉSERVATIONS
790-1111

Patrick Huard

3^e ET DERNIÈRE ANNÉE
ULTIMES SPECTACLES À MONTRÉAL

DU 6 AU 16 NOVEMBRE 1996 AU THÉÂTRE SAINT-DENIS

Surveillez la sortie du magazine de Patrick Huard en kiosque dès le 10 octobre

Participez au concours

Les Chansons 20^e anniversaire



Courez la chance de gagner une des deux magnifiques

Golf Arlequin

de Nordest Volkswagen.



La Maison de la Golf à 229\$/mois • 24 mois

Vous pourriez aussi gagner l'un des 8 voyages doubles aux

SuperClubs



Montego Bay ou MoBay en Jamaïque est le centre de villégiature par excellence pour laisser loin derrière tous vos soucis et le stress du quotidien. Ce centre est à quelques pas de la célèbre plage Doctor's Cave.



Breezes Bahamas est le premier et l'unique centre de villégiature Super-Inclus des Bahamas. Il est situé sur la plus belle plage de sable blanc des Bahamas: Cable Beach.

Écoutez **Y'É TROP D'BONNE HEURE!** du lundi au vendredi entre 6h et 9h et vous pourriez gagner l'une des deux Golf Arlequin ou l'un des 8 voyages doubles aux SuperClubs.

Remplissez le coupon de participation ci-joint et faites le parvenir à CKOI. Prêtez note des 3 chansonniers 20^e Anniversaire CKOI. Si l'équipe de Y'É TROP D'BONNE HEURE! pige votre nom, elle vous contactera vers 7h25 ou 8h25 et vous devrez identifier les 3 chansonniers. Ayez la bonne réponse et devenez admissible pour les grands prix!

Postez-le: **Concours 20^e anniversaire CKOI**
C.P. 96.9, Montréal (Québec)
H4G 3M1

Déposez-le: **Nordest Volkswagen**
10 395, boul. Pie IX
Montréal (Québec)
H1H 3Z7

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Code Postal: _____
No. de téléphone (vers 7h25): _____
(vers 8h25): _____

GUIDE HORAIRE CINEPLEX ODEON
MATINÉES TOUS LES JOURS À 4.99\$
Pour informations, appelez 849-3452 de 11h00 à 22h00

DU 27 SEPT. AU 3 OCT. 1996

ATWATER PV
Poste Aérien 915-4244
EXTREME MEASURE (v.o. anglaise) (13 ans) • 1:30-4:10-6:55-9:25
LAST MAN STANDING (v.o. anglaise) • 7:20-9:55-12:30-15:05
FLY AWAY HOME (v.o. anglaise) (G) • 1:00-3:30-6:00-8:30
MAXIMUM RISK (v.o. anglaise) • 7:30-9:45

BERRI PV
1200, rue St-Denis, 388-2115
MESURES EXTRÊMES (v. française) (13 ans) • 1:30-4:15-7:05-9:30
C'EST ELLE (v. française) (G) • 1:35-4:05-6:35-9:05
MERCENNAIRE (LE) (v. française) • 1:30-3:25-5:25-7:40-9:45
BOGUS (v. française) (G) • 1:40-3:50-6:00-8:10-10:20
PREMIER ENVOL (LE) (v. française) (G) • 1:40-4:00-6:20-8:40
BOUCHERVILLE PV
Avenue 20, 2000, boul. Marston, 445-6451
BEAUMARCHAIS (v.o. française) (G) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:15-3:20-7:00-9:15
VEN, Lun, Jeu: 7:00-9:15
MESURES EXTRÊMES (v. française) (13 ans) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:40-3:50-7:25-9:35
VEN, Lun, Jeu: 7:25-9:35
MERCENNAIRE (LE) (v. française) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:00-3:15-7:15-9:25
VEN, Lun, Jeu: 7:15-9:25
C'EST ELLE (v. française) (G) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:25-3:30-7:05-9:10
VEN, Lun, Jeu: 7:05-9:10
BOGUS (v. française) (G) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:45-4:00-6:55
VEN, Lun, Jeu: 6:55
NON COUPABLE (v. française) (13 ans) • 9:30
PREMIER ENVOL (LE) (v. française) (G) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:10-3:20-7:00-9:10
VEN, Lun, Jeu: 7:00-9:10
A TOUTE EPREUVE (v. française) (13 ans) • Sam, Dim, Mar, Mer: 3:40-6:00-8:20-10:40
VEN, Lun, Jeu: 9:40
RISQUE MAXIMUM (v. française) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:05-3:10-7:10-9:20
VEN, Lun, Jeu: 7:10-9:20
PRO (LE) (v. française) (G) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:20-3:55-7:20-9:45
VEN, Lun, Jeu: 7:20-9:45
LAST MAN STANDING (v.o. anglaise) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:20-3:25-7:40-9:50
VEN, Lun, Jeu: 7:40-9:50
CHACUN CHERCHE SON CHAT (v.o. française) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:35-3:35-7:35-9:30
VEN, Lun, Jeu: 7:35-9:30

BROSSARD PV
Mail Champlain, 6600, boul. Taschereau, 445-5908
RISQUE MAXIMUM (v. française) • Sam, Dim, Mar, Mer: 2:20-4:25-7:20-9:30
VEN, Lun, Jeu: 7:20-9:30
LAST MAN STANDING (v.o. anglaise) • Sam, Dim, Mar, Mer: 2:10-4:15-7:10-9:10
VEN, Lun, Jeu: 7:10-9:10
MERCENNAIRE (LE) (v. française) • Sam, Dim, Mar, Mer: 2:00-4:05-7:15-9:25
VEN, Lun, Jeu: 7:15-9:25
FLY AWAY HOME (v.o. anglaise) (G) • Sam, Dim, Mar, Mer: 2:30-4:40
VEN, Lun, Jeu: Aucune représentation
MAXIMUM RISK (v.o. anglaise) • 7:25-9:35

CAVENDISH (Mail) PV
Kensington, rue Edouard, 445-7111
EMMA (v.o. anglaise) (G) • Sam, Dim, Mar, Mer: 2:20-4:20-7:00-9:30
VEN, Lun, Jeu: 7:00-9:30
BIG NIGHT (v.o. anglaise) (G) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:35-4:00-7:00-9:30
VEN, Lun, Jeu: 7:00-9:30
EXTREME MEASURE (v.o. anglaise) (13 ans) • Sam, Dim, Mar, Mer: 2:25-4:45-7:05-9:20
VEN, Lun, Jeu: 7:05-9:20
MESURES EXTRÊMES (v. française) (13 ans) • Sam, Dim, Mar, Mer: 2:15-4:35-7:00-9:15
VEN, Lun, Jeu: 7:00-9:15

CENTRE-VILLE PV
2000, Université, Station Metro McGill, 649-FILM
EN AVANT OU PAS (v.o. française) (G) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:30-3:30-5:20-7:20-9:20
VEN, Lun, Jeu: 3:30-5:20-7:20-9:20
A TOUTE EPREUVE (v. française) (13 ans) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:45-3:30-7:00-9:10
VEN, Lun, Jeu: 4:30-7:00-9:10
SILENCE DES FURUS (LE) (v.o. française) (G) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:35-4:30-7:00-9:10
VEN, Lun, Jeu: 4:00-7:00-9:10
NON COUPABLE (v. française) (13 ans) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:30-5:00-8:45
VEN, Lun, Jeu: 5:00-8:45
RENOUVEAU (v. française) (16 ans) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:45-4:15-7:30-9:10
VEN, Lun, Jeu: 4:15-7:00-9:10

CENTRE-VILLE... SUITE
MONTAGE JOUR (LE) (v.o. française) • Sam, Dim, Mar, Mer: 2:30-4:15-7:00-9:15
VEN, Lun, Jeu: 4:15-7:00-9:15
L'ESCORTE (v.o. anglaise) (13 ans) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:45-4:00-7:00-9:00
VEN, Lun, Jeu: 4:00-7:00-9:00
L'ÉLÈVE (v.o. française) (G) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:45-4:00-7:00-9:00
VEN, Lun, Jeu: 4:00-7:00-9:00
INDEPENDENCE DAY (v. française) (13 ans) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:45-5:00-8:45
VEN, Lun, Jeu: 5:00-8:45
COMPLEXE DESJARDINS
Édifice 1, 288-3141 PV
NOUVEAUX MÈRES (LES) (v.o. française) • 2:00-4:30-7:15-9:30
VEN, Lun, Jeu: 7:15-9:30
BEAUMARCHAIS (v.o. française) (G) • 1:35-4:05-7:00-9:25
CHACUN CHERCHE SON CHAT (v.o. française) • 1:45-4:20-7:05-9:20
L'ESCORTE (v.o. française) (13 ans) • 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30
CÔTE-DES-NEIGES PV
1670, Côte-des-Neiges, 344-1001
LAST MAN STANDING (v.o. anglaise) • Ven, Lun, Jeu: 7:10-9:35
Sam, Dim, Mar, Mer: 1:40-4:10-7:10-9:35
MAXIMUM RISK (v.o. anglaise) • 9:20
SPITFIRE GRILL (THE) (v.o. anglaise) (G) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:30-4:00-7:00
VEN, Lun, Jeu: 7:00
INDEPENDENCE DAY (v.o. française) (13 ans) • Ven, Lun, Jeu: 7:00
Dim, Mar, Mer: 1:35-4:20-7:30
THAT THING YOU DO (v.o. anglaise) (G) • Sneak Preview 28 Sept. à 7:00
Laissez-passer refusés
BULLET PROOF (v.o. anglaise) (13 ans) • 7:20-9:25
MATILDA (v.o. anglaise) (G) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:25-4:15
VEN, Lun, Jeu: Aucune représentation
EXTREME MEASURE (v.o. anglaise) (13 ans) • Ven, Lun, Jeu: 7:00-9:30
Sam, Dim, Mar, Mer: 1:30-4:00-7:00-9:30
FIRST WIVES CLUB (v.o. anglaise) (G) • Ven, Lun, Jeu: 7:10-9:35
Sam, Dim, Mar, Mer: 1:40-4:10-7:10-9:35
SHE'S THE ONE (v.o. anglaise) (G) • Ven, Lun, Jeu: 7:10-9:35
Sam, Dim, Mar, Mer: 1:35-4:15-7:20-9:30
DAUPHIN
7316, rue St-Denis, 771-6560
BEAUMARCHAIS (v.o. française) (G) • Sam & Dim: 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30
Sam: 7:30-9:30
L'ÉLÈVE (v.o. française) (G) • Sam & Dim: 1:45-3:55-7:00-9:15
Sam: 7:00-9:15
DÉCARIE - TOUS LES FILMS 4,00\$
Décarie, rue Verreil, 849-FILM, 2,00\$
TIN CUP (v.o. anglaise) (G) • Sam & Dim: 7:00-9:30
VEN, Lun, Jeu: 7:00-9:30
A TIME TO KILL (v.o. anglaise) (13 ans) • Sam & Dim: 8:00-10:20-12:50-3:00
ÉGYPTIEN PV
1455, rue Peel, 849-FILM
AMERICAN BUFFALO (v.o. anglaise) (G) • 1:30-3:40-5:50-7:20-9:15
LONG DAY'S JOURNEY INTO NIGHT (v.o. anglaise) (G) • 2:00-5:10-8:20
LAST MAN STANDING (v.o. anglaise) • 2:15-4:20-7:00-9:10
Exc 2 Oct. 2:15-4:20-9:40
FAUBOURG PV
1616, rue St-Catherine, 921-2230
BIG NIGHT (v.o. anglaise) (G) • 1:20-4:20-7:00-9:30
TRANSPOSSING (v.o. anglaise) (16 ans) • 1:45-4:10-7:20-9:30
SHE'S THE ONE (v.o. anglaise) (G) • 2:00-4:30-7:10-9:15
EMMA (v.o. anglaise) (G) • 1:35-4:00-6:45-9:15
Exc 2 Oct. 1:35-4:00-9:35
LASALLE (PLACE) PV
Laje, boul. Champlain et Bishop, 849-FILM
MAXIMUM RISK (v.o. anglaise) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:05-3:15-5:25-7:35-9:45
VEN, Lun, Jeu: 7:35-9:45
EXTREME MEASURE (v.o. anglaise) (13 ans) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:00-3:00-7:10-9:40
VEN, Lun, Jeu: 7:10-9:40
LAST MAN STANDING (v.o. anglaise) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:10-4:00-7:10-9:30
VEN, Lun, Jeu: 7:10-9:30
À TOUTE EPREUVE (v. française) (13 ans) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:00-3:00-5:00-7:05-9:10
VEN, Lun, Jeu: 7:05-9:10
BULLET PROOF (v.o. anglaise) (13 ans) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:10-3:15-5:15-7:20-9:30
VEN, Lun, Jeu: 7:20-9:30
RISQUE MAXIMUM (v. française) (13 ans) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:10-3:10-5:10-7:30-9:45
VEN, Lun, Jeu: 7:30-9:45
PREMIER ENVOL (LE) (v. française) (G) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:20-3:45-7:00-9:20
VEN, Lun, Jeu: 7:00-9:20
FLY AWAY HOME (v.o. anglaise) (G) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:25-3:40-7:05-9:20
VEN, Lun, Jeu: 7:05-9:20
INDEPENDENCE DAY (v.o. anglaise) (13 ans) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:35-3:50-6:00-8:15
ALASKA (v. française) (G) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:30-4:10-7:00-9:10
VEN, Lun, Jeu: 7:00
THAT THING YOU DO (v.o. anglaise) (G) • Sneak Preview 28 Sept. à 7:00
Laissez-passer refusés
MESURES EXTRÊMES (v. française) (13 ans) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:30-4:10-7:15-9:30
VEN, Lun, Jeu: 7:15-9:30
MERCENNAIRE (LE) (v. française) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:20-4:05-7:00-9:20
VEN, Lun, Jeu: 7:00-9:20
BOGUS (v. française) (G) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:25-4:00
VEN, Lun, Jeu: Aucune représentation
C'EST ELLE (v. française) (G) • 7:20-9:25

LES CINÉMAS OZZO

LACORDAIRE 11
Cinéma Lacordaire et Des Grandes Prairies
POUR L'HORAIRE APPELÉZ 324-3000

LANGELIER Carrefour Langelier
POUR L'HORAIRE APPELÉZ 255-5551

STE-THERÈSE Place Ste-Thérèse
POUR L'HORAIRE APPELÉZ 879-4444

TERREBONNE 1111, Grande et Centre St
POUR L'HORAIRE APPELÉZ 471-6641

LAVAL 2000 PV
Centre 2000, 3113, boul. St-Martin, 849-FILM
MESURES EXTRÊMES (v. française) (13 ans) • Sam, Dim, Mar, Mer: 7:00-9:15
Sam & Dim: 2:10-4:20-7:00-9:15
INDEPENDENCE DAY (v. française) (13 ans) • Sam, Dim, Mar, Mer: 2:50-5:00-8:00

LAVAL (Carrefour) PV
2330, boul. Le Carrefour, 688-3681
BOGUS (v. française) (G) • Sam, Dim, Mar, Mer: 2:00-4:20-7:05-9:25
VEN, Lun, Jeu: 7:05-9:25
CHACUN CHERCHE SON CHAT (v.o. française) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30
VEN, Lun, Jeu: 7:30-9:30
EXTREME MEASURE (v.o. anglaise) (13 ans) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:15-4:00-7:00-9:35
VEN, Lun, Jeu: 7:00-9:35
FLY AWAY HOME (v.o. anglaise) (G) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:40-4:15-7:00
VEN, Lun, Jeu: 7:00
INDEPENDENCE DAY (v.o. anglaise) (13 ans) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:00-3:15-5:15-7:30-9:45
VEN, Lun, Jeu: 7:30-9:45
MAXIMUM RISK (v.o. anglaise) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:15-3:20-5:20-7:25-9:30
VEN, Lun, Jeu: 7:25-9:30

LAVAL (Galeries) PV
1545, boul. Le Corvazier, 688-5333
A TOUTE EPREUVE (v. française) (13 ans) • Sam, Dim, Mar, Mer: 2:00-4:15-7:15-9:25
VEN, Lun, Jeu: 7:15-9:25
PREMIER ENVOL (LE) (v. française) (G) • Sam, Dim, Mar, Mer: 2:00-4:15-7:15
VEN, Lun, Jeu: 7:15
SHE'S THE ONE (v.o. anglaise) (G) • 9:25
MESURES EXTRÊMES (v. française) (13 ans) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:20-4:10-7:00-9:30
VEN, Lun, Jeu: 7:00-9:30
THAT THING YOU DO (v.o. anglaise) (G) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:15-4:10-7:10-9:20
VEN, Lun, Jeu: 7:10-9:20
C'EST ELLE (v. française) (G) • 7:10-9:20
ALASKA (v. française) (G) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:40-4:10-7:05-9:15
VEN, Lun, Jeu: 7:05-9:15
MERCENNAIRE (LE) (v. française) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:40-4:10-7:05-9:15
VEN, Lun, Jeu: 7:05-9:15

POINTE-CLAIRE PV
6381, Transcanadienne, 639-7284
SPITFIRE GRILL (THE) (v.o. anglaise) (G) • Ven, Lun, Jeu: 7:10
VEN, Lun, Jeu: 7:10-9:20
MAXIMUM RISK (v.o. anglaise) • 9:30
BIG NIGHT (v.o. anglaise) (G) • Ven, Lun, Jeu: 7:00-9:15
Sam, Dim, Mar, Mer: 2:15-4:40-7:00-9:15
FLY AWAY HOME (v.o. anglaise) (G) • Sam, Dim, Mar, Mer: 2:10-4:40-7:00-9:15
VEN, Lun, Jeu: 7:00-9:15
EXTREME MEASURE (v.o. anglaise) (13 ans) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:30-4:00-7:00-9:30
VEN, Lun, Jeu: 7:00-9:30
LAST MAN STANDING (v.o. anglaise) • Sam, Dim, Mar, Mer: 1:50-4:10-7:00-9:30
VEN, Lun, Jeu: 7:00-9:30
BULLET PROOF (v.o. anglaise) (13 ans) • Sam, Dim, Mar, Mer: 2:10-4:20-7:05-9:20

SANDRA BULLOCK
NON COUPABLE
Viviane Franzosa & A TIME TO KILL
13
http://www.warnerbros.ca

GAGNEZ un des 150 laissez-passer doubles

CITE ALLIANCE présente

CANNES 96

GAGNANT - PALME D'OR
GAGNANT - MEILLEURE ACTRICE

« LA MERVEILLE MIKE LEIGH: TROIS VERTUEUSES EN UNE SEULE PERSONNE! »
Claude Baignières, LE FIGARO

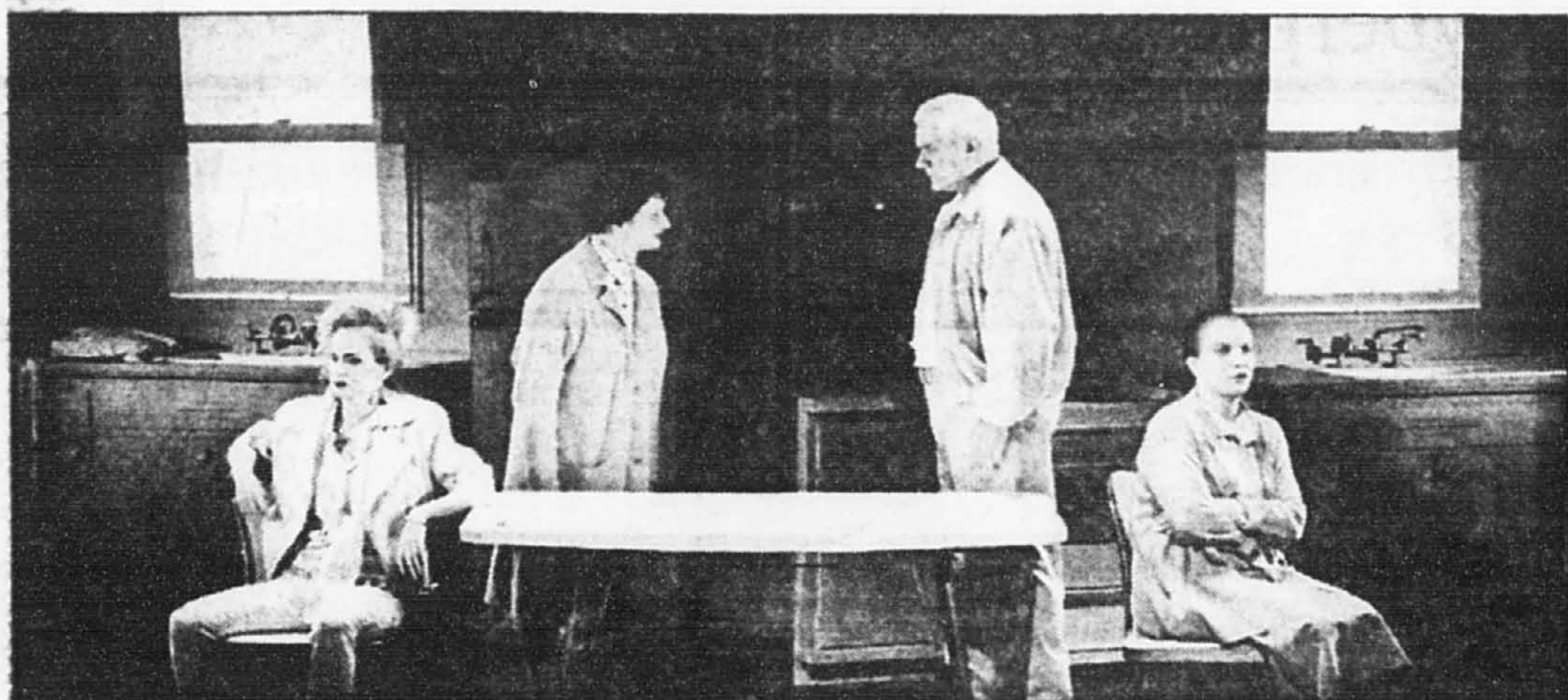
« UN BRILLANT ET TRÈS DRÔLE MÉLO PSYCHODRAME AVEC DES ACTEURS PRODIGES! »
Huguette Roberge, LA PRESSE

SECRETS et MENSONGES
un film de MIKE LEIGH
v.f. de Secrets and Lies
PRÉSENTATION SPÉCIALE
Le jeudi 10 octobre à 19 h 30 au Cinéma Complexe Desjardins

Pour votre chance de gagner un laissez-passer double:
1. Écoutez CITE
OU
2. Retournez ce coupon réponse à: «SECRETS et MENSONGES» avant le 4 octobre 1996.
a/s Alliance Vivafilm, C.P. 282 SUCC. B, Montréal QC H3B 3J7

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Code Postale: _____
Tél.: _____ Tél. au travail: _____

Le tirage aura lieu le 4 octobre 1996. Cette annonce sera publiée dans La Presse du 25 au 30 octobre 1996. La valeur des prix est de 2500\$. 150 gagnants de La Presse recevront un Laissez-Passer pour 2 personnes par le biais de La Presse et de ses partenaires. Règlement des concours disponibles chez Alliance Vivafilm.



Pierrette Robitaille et Michel Dumont, en confrontation dans *À toi, pour toujours, ta Marie-Lou*.

À propos d'un titre

THÉÂTRE



Raymond Bernatchez

Le vendredi 20 septembre et le lundi 23 septembre, la direction des spectacles de *La Presse* a vécu une véritable commotion avec les gens de la Compagnie Jean Duceppe. Le motif: on était plus qu'insatisfait chez Duceppe du titre « Le public de Marie-Lou touché par la mort de popa et moman » qui coiffait une critique de la pièce *À toi, pour toujours, ta Marie-Lou* jouée actuellement au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts.

Si on semblait s'accommoder du contenu du texte, qui faisait dans l'ensemble les louanges de cette production théâtrale tout en exprimant fort minimalement certaines réserves (en ce qui a trait à la scénographie notamment), on prisait mal le titre posé sur cet édifice. Aux gens de la Compagnie Jean Duceppe, il semblait tellement anachronique et en dissonance avec le reste qu'on s'empressa de l'attribuer à un pupitre plus ou moins bien intentionné. Or ce titre, moins sublime que subliminal, j'en conviens, était bel et bien de moi. Pourquoi avoir choisi celui-là?

À toi, pour toujours, ta Marie-Lou, avons-nous précisé quelque part dans le texte, a été créée au théâtre de Quat'Sous en 1971, il y a donc 25 ans de cela. Dans l'édition originale de la pièce, chez Leméac, également datée de 1971, nous pouvons lire dans le texte même de Michel Tremblay, en page 49: « Manon: On avait été invités chez la soeur de moman... ma tante Marguerite ».

Et plus bas encore: « Pis tout d'un coup, grand-popa est arrivé pis y nous a pris toutes les deux dans ses bras, en riant ».

En page 65, Tremblay fait dire à Carmen: « Si ç'aurait pas été popa, tu te s'rais trouvé d'aut' chose »...

Tournez les pages, vous en trouverez bien d'autres.

Toute l'oeuvre de Tremblay, faut-il le rappeler aux gens de la Compagnie Jean Duceppe, est truffée de popas et de momans qui se débattent avec leur mal de vivre leur p'tite vie dans le bas de la ville de Montréal, quelque part sur le Plateau Mt-Royal ou partout ailleurs où on parle cette langue sur le même ton. Michel Tremblay, le dramaturge, est plus ou moins le père de tous les popas et toutes les momans qui ont surgi dans le cours des 25 dernières années dans la dramaturgie québécoise sous la plume d'auteurs qui ont réclamé à leur tour le droit de qualifier tout aussi authentiquement leurs personnages. Chacun l'a fait comme il l'entendait, mais tous l'ont fait tout aussi honnêtement sans doute. Tremblay pour sensibiliser le public aux grandeurs et aux misères du petit monde de Montréal et Meunier pour le tourner en dérision, pour le plus grand plaisir de plus de trois millions de téléspectateurs chaque semaine.

Voilà ce qui s'est passé en 25 ans. Les popas et les momans de Tremblay ont fait beaucoup de p'tits, sous une autre forme, en passant du théâtre à la télé. Le petit monde est maintenant autorisé à se regarder vivre au petit écran chaque semaine et à se payer sa propre gueule. Et ce n'est pas rien. Et subitement aussi, comme si on commençait à trouver « l'héritage gênant à porter », voilà que l'on semble vouloir nier leur existence et les gommer de l'oeuvre de Michel Tremblay alors qu'ils y sont depuis toujours.

Si les popas et les momans de Meunier (qui viennent somme toute de la même place) font rire, ceux de Tremblay possèdent encore, 25 ans plus tard, la capacité d'émouvoir un vaste public tout en lui parlant de « beurre de peanuts crunchy », comme en témoigne l'émouvant accueil réservé par le public à la reprise de *À toi, pour toujours, ta Marie-Lou* chez Duceppe. Compte tenu des circonstances, cela relève en effet de l'exploit. On devait pourtant bien savoir, chez Duceppe, en choisissant au point de départ de remonter cette pièce, que si la valeur des mots fluctue effectivement avec le temps, le ridicule ne peut tuer que ce qui fondamentalement n'a aucune valeur. Or, à ma connaissance, l'oeuvre de Michel Tremblay se porte toujours très bien. Faut-il vraiment leur expliquer cela?

Sans rancune

J'ai vu jeudi soir dernier, à l'Espace Libre, un spectacle théâtral intitulé *Nostalgia*, créé et monté par une toute petite et jeune troupe. On m'avait invité à en fai-

re la critique. Eh bien, on n'aurait pas dû. L'auteur et les comédiens ont encore trop de travail à effectuer avant d'accéder aux « ligues majeures ». À quoi bon tirer à boulets rouges sur des personnes bien intentionnées qui font leurs premiers pas. Sans rancune et à la prochaine... peut-être.

Le TNM au Complexe Desjardins

■ Un rappel: à partir d'aujourd'hui et jusqu'à vendredi, les comédiens ainsi que les membres de l'équipe de production du TNM invitent le public à les rencontrer, à l'agora du Complexe Desjardins. Ils sont disponibles pour parler avec les gens des projets à court et à long terme du Théâtre du Nouveau Monde.

INVITES-SURPRISE, MUSIQUE YE-YE, SAYNETES ET BEAUCOUP, BEAUCOUP DE PLAISIR!

le Boum Ding Band présente

Pour vous, ce soir!

SPECTACLE DIFFÉRENT CHAQUE LUNDI À 20H30
DÈS LE 16 SEPTEMBRE RENSEIGNEMENTS: 270-7848
5240, AVENUE DU PARC RESERVATIONS: ADMISSION 790-1245

15.50 \$ À L'AVANCE 99.99 \$ POUR LA SÉRIE DE 9 SPECTACLES
18.50 \$ À LA PORTE EN PERSONNE AU CLUB SODA SEULEMENT

C'EST POURQUOI?

1 personne sur 5 a un problème de santé qui doit être identifié en cas d'urgence médicale.

1-800-668-6381 MedicAlert

hugh grant gene hackman

"CAPTIVANT!"
Neil Rosen, NY1 NEWS

"SAISSANT!"
Barry Krutchik, PREMIERE RADIO NETWORK

mesures extrêmes

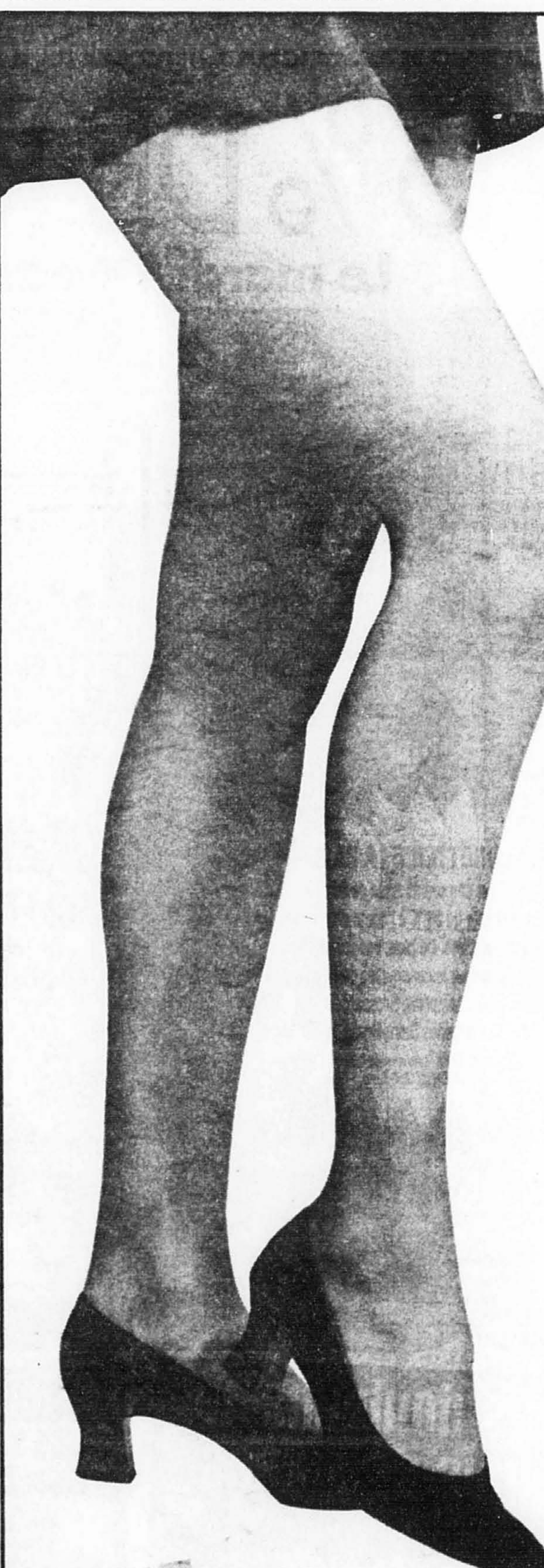
version française de EXTREME MEASURES

NE BOUGEZ PAS

visitez le site Web MESURES EXTRÊMES à <http://extrememeasures.com>

CINÉPLEX ODÉON BERRI	LES CINÉMAS GUZZO LANGELIER	CINÉPLEX ODÉON LASALLE (Place)	CINÉPLEX ODÉON LAVAL 2000
CINÉPLEX ODÉON L'AVANCE	LES CINÉMAS GUZZO TERREBONNE	LES CINÉMAS GUZZO STE-THÉRÈSE	CINÉPLEX ODÉON BOUCHÉVILLE
CINÉPLEX ODÉON BROSSARD	LES CINÉMAS GUZZO CHATEAUGUAY	LES CINÉMAS GUZZO ST-NYACINTE	CINÉPLEX ODÉON ST-JÉRÔME
CINÉMA BIERMAN SHAWINIGAN	MAISON DU CINÉMA SHERBROOKE	CINÉMA CAPITOL DRUMMONDVILLE	FLUR DE LYS TROIS-RIVIÈRES
FLUR DE LYS GRANBY	CINÉMA DE PARIS VALLEYFIELD	CINÉMA ST-BASILE	CINÉMA PLAZA REPENTIGNY
13	CINÉMA JOLLETTE	CINÉMA SORREL-TRACY	

AUSI EN VERSION ORIGINALE ANGLAISE
CONSULTEZ LES GUIDES HORAIRES DES CINÉMAS



Obtenez 30% de rabais* à l'achat de 6 articles ou plus!

25% de rabais* à l'achat de 2!

20% de rabais* à l'achat de un!

Collants et collants fins

- Silks
- Secret
- Energizers
- Dim • Cameo

*Sur nos prix ordinaires.
Collants et collants fins, rayon 225.
Le choix varie selon le magasin.

En vigueur jusqu'au dimanche 6 octobre.

la Baie

Compagnie de la Baie d'Hudson

VOUS AVEZ LE MEILLEUR

Cyberpresse

LUNDI

Courrier

MARDI

Silicon Valley

MERCREDI

Internet

JEUDI

Cédéroms, jeux

VENDREDI

Technologie

Avez-vous vu Mirza ?



Bruno Guglielminetti

collaboration spéciale

Existe-t-il des répertoires d'adresses électroniques que je pourrais consulter par Internet ?

Yvon Paquin

Au cours des deux dernières années, j'ai entendu un nombre incroyable de belles histoires de retrouvailles grâce à Internet. Des tas de gens ont retrouvé un vieux collègue de classe, une flamme de jeunesse ou encore un cousin parti vivre au bout du monde. De plus en plus de gens utilisent le courrier électronique pour reprendre contact ou du moins entreprendre des recherches. Heureusement pour

eux, il existe effectivement sur le Web des bottins où il est possible de trouver l'adresse électronique d'un usager d'Internet.

Le principe en est assez simple. Les répertoires fonctionnent sur une base volontaire. On peut y laisser son nom, son adresse électronique et quelques détails pour bien s'identifier et hop ! on fait partie du répertoire. Pour retrouver quelqu'un, on passe au même endroit et on utilise la fonction « recherche » du site. Généralement, on doit fournir les nom et prénom de la personne recherchée. Avec un peu de chance, son adresse électronique apparaîtra sur l'écran.

Deux sites à visiter pour faire de telles recherches et surtout pour y laisser ses coordonnées :

Four11

<http://www.Four11.comet>

WhoWhere

<http://www.whowhere.com>

Bonne recherche !

Un collègue de bureau me propose d'installer « PointCast » sur mon ordinateur. Pourriez-vous me donner

plus de renseignements sur ce service ?

Nathalie Gauvrault

PointCast est un service d'information continu branché sur le Net qui se présente sous la forme d'un écran de veille (screensaver). Tout comme les autres écrans de veille, il apparaît après une certaine période d'inactivité de votre ordinateur. Mais là se termine la comparaison, car la compagnie américaine qui le produit offre un véritable service d'information personnalisé en ligne jour et nuit. Des nouvelles internationales aux nouvelles économiques en passant par le sport, la météo et le show-business en direct de Hollywood et NewYork, PointCast déverse sur les écrans d'ordinateur toute l'information disponible en fonction de champs d'intérêt déterminés par l'utilisateur. En fait, c'est comme avoir sa propre salle de rédaction sous la main !

Conçu d'abord pour le marché américain, le logiciel PointCast est maintenant offert en version canadienne. Pour s'abonner, il faut télécharger le logiciel PointCast (vendu seulement en version Windows pour le moment. On annonce une

version Mac pour ces jours-ci.) Avec cette nouvelle édition, toujours offerte gratuitement sur le site, on peut avoir accès à une information beaucoup plus pertinente en matière de météo ou même d'actualité nationale. PointCast Canada travaille en effet en collaboration avec le *Globe and Mail* de Toronto.

Mais, peut-on se demander, comment PointCast peut-elle offrir ce service gratuitement ? Tout simplement par la publicité. Comme la sélection des informations se fait en fonction des besoins et des goûts de chaque abonné de PointCast, cela permet aux annonceurs de cibler leurs clients avec une précision presque absolue.

Le site de PointCast Canada est : <http://www.pointcast.ca>

J'aimerais obtenir quelques indices sur la mémoire requise dans un ordinateur personnel (PC) pour pouvoir utiliser Internet de façon adéquate ?

Christiane Lesage

Avec un minimum de 8 Mo de mémoire vive, vous pouvez utiliser la

plupart des logiciels présentement sur le marché. Cependant, si vous en êtes à magasiner pour un ordinateur multimédia, je vous conseille de regarder plutôt vers un ordinateur doté de 16 ou même 32 Mo de mémoire vive. Plus vous aurez de mémoire vive et plus vous pourrez utiliser de logiciels en même temps et particulièrement, lors de vos explorations des sites Web.

Sur ce, bonne semaine.

Si vous désirez faire parvenir une question ou un commentaire à Bruno Guglielminetti, voici ses coordonnées :

Courrier électronique :

bug@Mlink.net

Télécopieur : (514) 285-6808

Adresse postale : Courrier Internet, La Presse, 7 rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, Québec, H2Y 1K9

Le courrier est une collaboration de
Radio-Canada Internet
<http://www.src-mtl.com>

Le mannequin virtuel d'un logiciel français vend des lignes de vêtements réels

GUY PAQUIN

Agence Science-Press

Un fabricant de tissu qui n'a pas encore fabriqué un seul millimètre de tissu et qui, pourtant, débarque chez son client avec des centaines de mannequins vêtus de ses plus récentes créations ? C'est possible.

À condition que les mannequins et les vêtements n'existent que sur ordinateur, grâce à une ligne de logiciels de création inventés en France, la « palette » Colorado International.

Futur troublé pour les jeunes personnes qui gagnent leur vie comme modèles : on n'est en effet plus très loin de l'époque où il sera possible d'organiser des défilés de mode virtuels. Déjà, des universitaires américains expérimentent, non plus seulement des vêtements virtuels posés sur des mannequins immobiles, mais de véritables modèles virtuels, qui marchent et se déplacent sur la « scène » — en fait, l'écran de votre télévision — comme des vrais. Et ce n'est pas l'industrie du vêtement qui se plaindra d'une telle intrusion de la haute technologie dans son territoire.

À l'heure de l'ALENA et de la concurrence directe avec les rois américains de cette industrie, les délais de livraison sont dramatiquement courts (trois semaines à partir de la date de commande) ; et les chaînes canadiennes n'achètent plus les vêtements à coups de collections complètes, mais seulement un article à la fois. La production de nouveaux modèles devient donc prohibitive, en particulier pour une PME.

La conséquence d'un mannequin virtuel pour ces petits producteurs de vêtements, explique Ginette Gagnier, une des trois associées de AGE Technologies, qui distribue les logiciels français, c'est donc une économie d'échelle impressionnante.

D'abord, au niveau des tissus. Le logiciel ColorTisse permet d'en créer de toutes sortes, des plaids de tweed aux petits imprimés de coton. L'écran nous affiche celui qu'on a dessiné, et le logiciel calcule l'armature du tissu, la combinaison de fils de trame et de chaîne constituant ce tissu. Ce sont ces données qu'on envoie à l'usine de textile pour qu'elle fournisse la quantité nécessaire.

Quant au patron du vêtement, on peut le dessiner à l'écran, mais on peut aussi utiliser un patron déjà existant, ou même une photo ou un dessin, qu'on passe au numériseur (scanner).

Il existe même une librairie de pièces de vêtements interchangeables, cols, poches, manches, boutons, revers de cols, doublures, poignets, cordons, capuchons et tout ce que vous voudrez. Un clic et vous assemblez sur écran, à partir de ces pièces détachées, une création entièrement nouvelle, un patron exclusif en noir et blanc. Ça s'appelle SnapFashion, ça contient des milliers d'articles facilement accessibles et c'est si simple d'usage qu'en une heure, sans expérience du dessin de mode, on peut créer plusieurs variations sur un modèle. En numérisant ses propres dessins, on peut enrichir la librairie à volonté.

Un autre logiciel, ColorMode, permet de faire de la peinture à numéros sur des images déjà existantes. Vous aimez bien ce modèle de tunique, mais vous n'aimez pas la couleur : « Vous n'auriez pas le même, mais en bourgogne ? » Le temps d'appuyer sur une touche, et le voilà en bourgogne.

Dix PME montréalaises se servent déjà des logiciels Colorado de AGE Technologies. Elles abaissent ainsi leurs coûts de création et de production de prototypes. Mieux, elles ne produisent réellement que les vêtements dûment choisis et commandés par les acheteurs des grandes chaînes. Pas de pertes, pas de stocks.

Pierre Comtois et Denis Paquette enseignent les métiers textiles au cégep de Saint-Hyacinthe. Tous deux affirment que dorénavant, la création textile passera par des logiciels comme ceux-là. Leurs étudiants travaillent d'ailleurs sur la panoplie Colorado.

« Ce sont des logiciels souples, rapides, francophones et faciles à apprendre », affirme Denis Paquette. « Les futurs concepteurs de tissus conventionnels ou de tissus jacquards (tissu décoré non de motifs répétés mais d'un dessin unique) travailleront dans l'industrie québécoise sur de semblables logiciels. Nous y préparons nos jeunes. »

À Saint-Hyacinthe, on ne se sert pas des logiciels Colorado que pour le vêtement, mais pour des textiles destinés à recouvrir des meubles, des banquettes d'auto, à faire des tentures ou des coussins. Comme quoi le tissu virtuel est de plus en plus... imprimé dans la réalité.

La Baie propose aux aînés une journée haute en couleur...

15% DE RABAIS

Le mardi 1^{er} octobre 1996



LA LUNETTERIE LA BAIE

offre à tous ses clients âgés de 65 ans ou plus un rabais de 25 % à l'achat d'une paire de lunettes complète. De plus, venez assister à une conférence sur les anomalies de la vision.

La Baie, Mail Champlain, Brossard, à 11 h

La Baie, Promenades Saint-Bruno, à 13 h

La Lunetterie la Baie est exploitée par Tris Coffin Opticiens.

JOURNÉE 65 ANS ET PLUS

Le mardi 1^{er} octobre, venez fêter les couleurs de l'automne à la Baie! Durant cette journée, vous obtiendrez, sur présentation d'une preuve de votre âge (carte de l'Age d'or, permis de conduire, extrait de naissance, etc.), un rabais de 15 % sur les prix ordinaires, de solde ou de liquidation de presque tous les articles en magasin! (Nous devons exclure ces articles de cette offre : montres à prix ordinaire, pendules, bijoux fins, tenues mode pour jeune femme et jeune homme, soutiens-gorge et slips en boîte à prix ordinaire, collants fins, chaussettes et dessous mode Jockey pour femme, tenues d'exercice pour elle, lunettes de soleil pour femme, articles Jockey pour fille, produits de beauté, fragrances, gros électroménagers, micro-ondes, aspirateurs, ordinateurs, logiciels, téléviseurs, magnétoscopes, caméscopes, articles Cantel, films Disney, top 20 musical de la Baie, chaînes et composants audio, meubles, duos-sommeil et produits du tabac; veuillez consulter la liste complète des exceptions en magasin.) Obtenez aussi votre rabais sur les prix ordinaires dans nos salons de coiffure (salons de coiffure Prix Fixe exceptés), à la Lunetterie la Baie et au Studio de photographie (frais de pose de 3,99 \$ non compris). Bonnes trouvailles!

Réservé aux aînés : pas de TPS!

Gros électroménagers Beaumark à prix de solde, gros électroménagers de marques nationales à prix ordinaire, téléviseurs, magnétoscopes, caméscopes, chaînes et composants audio à prix ordinaire (sauf les appareils Beaumark*, Zenith, Sanyo, Panasonic GAOO, Sony XBR et Philips) et duos-sommeil Hôtel Motel. *Nous donnons un rabais équivalent à la TPS.

Nous doublons le rabais des aînés

- Collants fins Baycrest®
 - Pantoufles du rayon des collants fins
 - Pantoufles SlipAirs pour femme
 - Toutes les chaussures Tender Toolsies et Naturalizer à prix ordinaire pour femme
 - Toutes les chaussures de marche Real Shoes, Nike, Avia, Hush Puppies, Wolverine, Reebok, Propet, Nunn Bush, Hunt Club® et Etonic à prix ordinaire
 - Toutes les chaussures de ville Florsheim
- * Nous donnons un rabais équivalent à 30 %.



Tout le monde en profite :

50 % de rabais*

Duos-sommeil

Exception: duos-sommeil Hôtel-Motel.

40 % de rabais*

- Tentes de nuit FairSet® en polyester et coton
 - Echarpes et sacs à main étiquetés d'un point rouge pour femme
 - Chaussures Baycrest® et FairSet® pour femme
 - Toutes les batteries de cuisine à plus de 250 \$ et les articles suivis assortis
 - Serviettes unies
 - Sur les achats spéciaux
 - Oreillers à plus de 25 \$, literie en sac à plus de 200 \$ et couettes à plus de 170 \$
 - Couverts, articles suivis et ustensiles de table Royal Albert
 - Couverts Johnson Bros., 5 pièces
 - Accessoires décoratifs et argenterie crouse
- * Sur nos prix ordinaires.

25 % de rabais*

- Choix de bijoux mode
 - Toute la literie Real Colors, Market Square, Ralph Lauren, Liz Clairborne, Charler Collection, Variations® et Home Studio®
 - Tous les ustensiles de cuisson Corningware et T-Fal
 - Articles Rubbermaid
 - Sur les sacs Rangehatch et les papiers à toilette à 2,70 \$
 - Tous les couteaux Henckels
 - Tout le linge de table et de cuisine
 - Tous les verres à pied
 - Tous les articles-cadeaux en verre et en cristal
 - Barbecues • Meubles
- * Sur nos prix ordinaires.

la Baie

Compagnie de la Baie d'Hudson

VOUS AVEZ LE MEILLEUR